



Une valeur grandissante

Rapport
annuel
2002



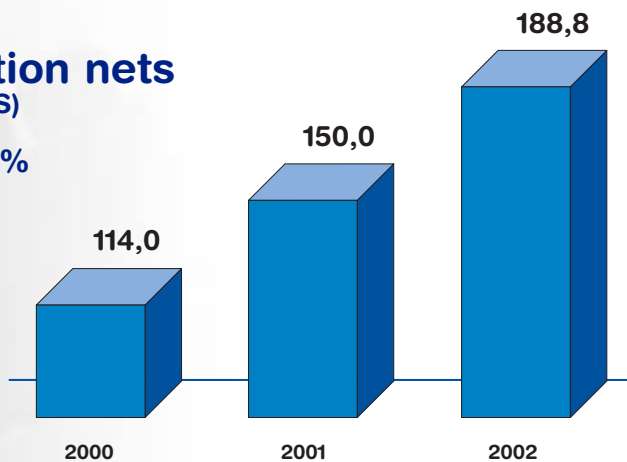
Des résultats concrets



Produits d'exploitation nets

(millions de \$ US)

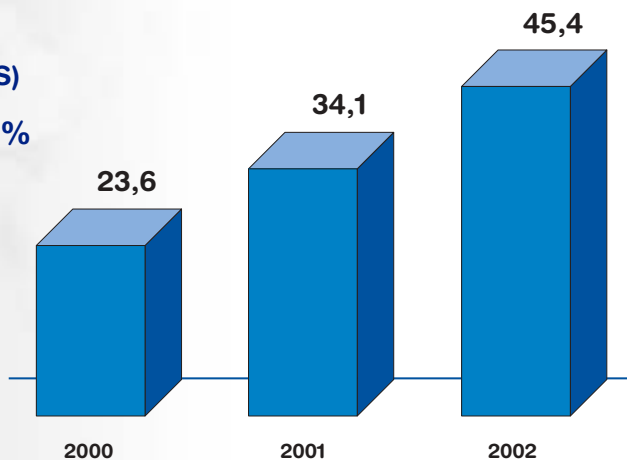
TCAC* : 28,7 %



BAIIA**

(millions de \$ US)

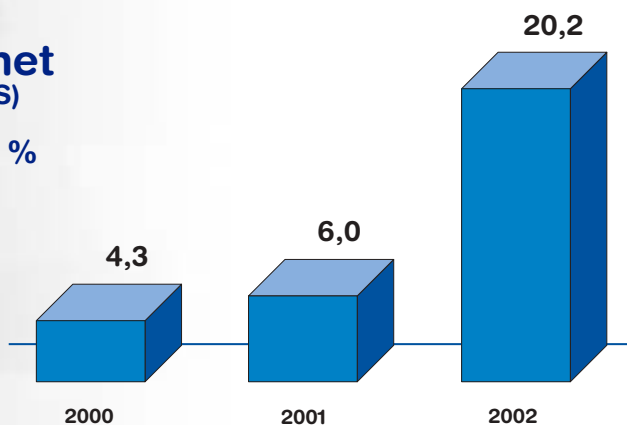
TCAC* : 38,6 %



Bénéfice net

(millions de \$ US)

TCAC* : 116,5 %



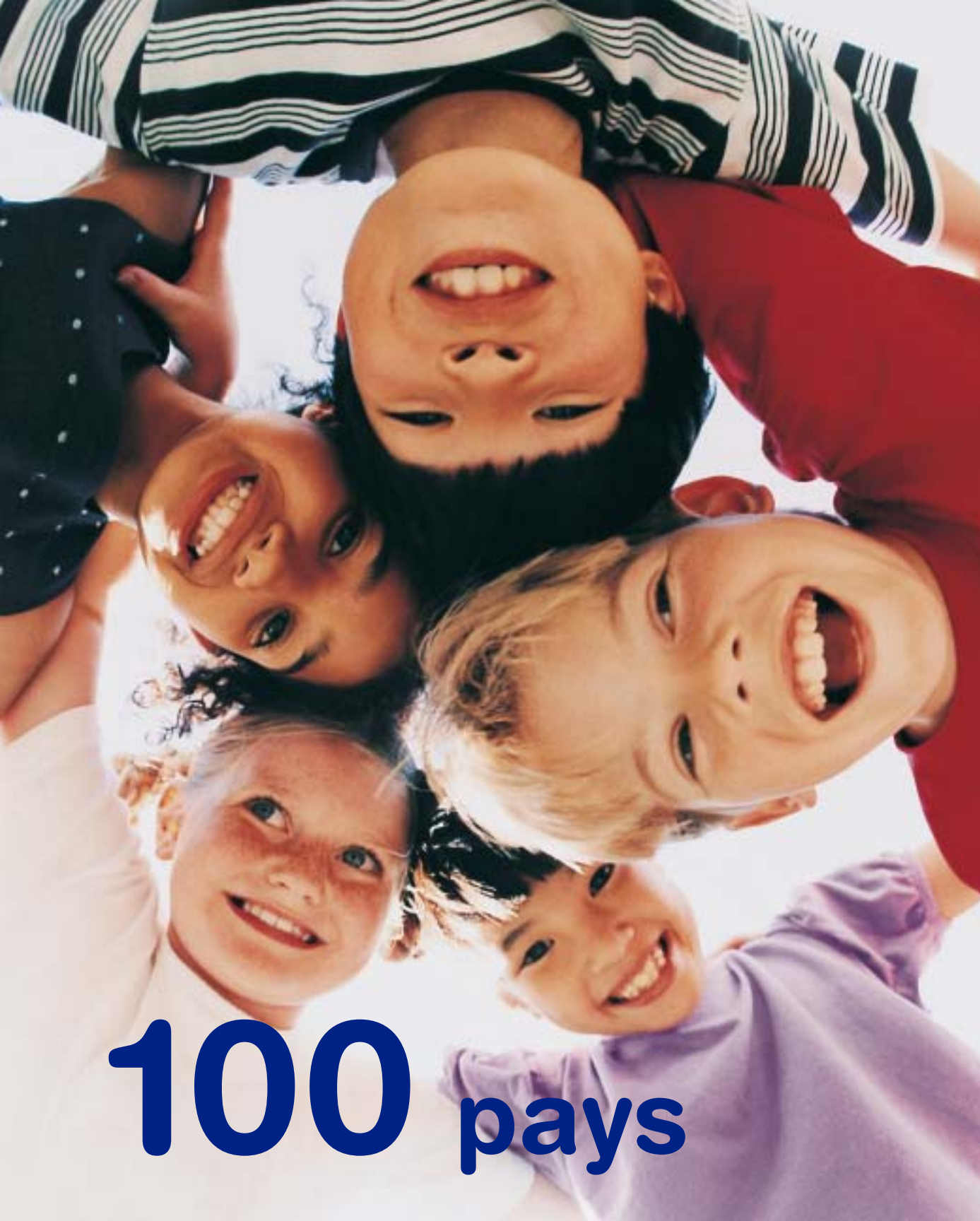
* Taux de croissance annuelle composé

** Le BAIIA est le bénéfice net avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain ou perte de change et éléments inhabituels.

1

vision





100 pays

1000

A photograph of a young child in a light-colored shirt holding a large orange balloon in front of their face. The child is standing in front of a window with white curtains. Several other colorful balloons (green, yellow, purple, orange, red) are visible, some floating in the air and others resting on the window sill. The scene is brightly lit, suggesting a festive or celebratory occasion.

idées

Profil

Mega Bloks est un chef de file mondial dans la conception, la fabrication et la mise en marché de jouets de construction. Grâce aux jouets éducatifs, amusants et de grande qualité du concept MEGA BLOKS^{MD}, les enfants, tout comme les parents, jouent et apprennent ensemble. Nous sommes une entreprise internationale qui emploie environ mille personnes et dont les ventes sont réparties dans plus de 100 pays.

Table des matières

- 7 Lettre du président du conseil
- 8 Message aux actionnaires
- 10 Nos valeurs
- 16 Analyse par la direction
- 28 Responsabilité de la direction
- 29 Rapport des vérificateurs
- 30 États financiers consolidés
- 33 Notes aux états financiers consolidés
- 45 Administrateurs, dirigeants et haute direction
- 46 Collection préscolaire
- 47 Collection Micro
- 48 Renseignements aux actionnaires



Lettre du président du conseil

Chers actionnaires,

Notre entreprise est née d'une idée. Lorsque mon épouse Rita et moi-même avons commencé en 1967, nous avions pour vision d'offrir des jouets de qualité, dotés d'un attrait universel et favorisant le développement des jeunes esprits. Notre expérience initiale en tant que distributeurs de jouets a rapidement connu du succès. Elle nous a menés à la conception et à la fabrication de nos propres produits, afin de soutenir la croissance à long terme de l'entreprise.

Notre premier produit, lancé en 1985, était un gros bloc de construction pour les enfants d'âge préscolaire. Il s'agissait en fait d'un produit d'attrait durable, doté d'une demande stable et à l'abri des engouements passagers. Telle est l'origine de la marque MEGA BLOKS.

Le succès immédiat qu'a connu ce produit nous a donné la confiance nécessaire pour créer un système complet de blocs de construction en plastique simples et emboîtables. Dès 1989, la société s'est concentrée sur ses propres produits et MEGA BLOKS a connu une croissance très rapide, ce qui lui a permis de devenir la deuxième plus importante marque de jeux de construction au monde.

Et l'avenir promet d'être encore plus passionnant.

Aujourd'hui, la marque MEGA BLOKS est reconnue mondialement. Nous sommes solidement établis en Amérique du Nord et nos perspectives de croissance demeurent significatives. À l'échelle internationale, nous avons atteint une masse critique dans des marchés clés et nous sommes en bonne position pour faire des gains importants. En fait, notre croissance ne fait que commencer.

En 2002, nous avons franchi une nouvelle étape lors de notre premier appel public à l'épargne et de notre inscription à la Bourse de Toronto. Cet événement marquant a amélioré notre situation financière tout en nous procurant des moyens additionnels pour atteindre nos objectifs. Nous tenons d'ailleurs à souhaiter la bienvenue à nos nouveaux actionnaires et à les remercier de la confiance qu'ils témoignent envers notre entreprise.

En cours d'exercice, nous avons également solidifié notre conseil d'administration par l'ajout de trois administrateurs indépendants – MM. Michel Coutu, Jean-Guy Desjardins et Peter T. Main. Tous trois démontrent d'excellentes feuilles de route dans le monde des affaires et la société profitera de leurs connaissances, de leurs conseils et de leur appui.

Mega Bloks a la chance de pouvoir compter sur des personnes exceptionnellement créatives et engagées, dirigées par un groupe inspiré de hauts dirigeants comptant de nombreuses années d'expérience dans la conception et la fabrication de jouets novateurs. Ensemble, ils forment une équipe de calibre mondial, capable de porter notre marque et notre entreprise vers de nouveaux sommets.

Avec mes salutations distinguées,



Victor J. Bertrand
Président du conseil d'administration



Message aux actionnaires

La marque MEGA BLOKS a poursuivi sa lancée en 2002, ce qui nous a permis d'augmenter nos parts de marché. De plus, nos résultats financiers ont atteint de nouveaux records et ce, sur tous les plans.

Les produits d'exploitation nets ont augmenté de 26 % à 188,8 millions \$, comparativement à 150 millions \$ en 2001, marquant la 17^e année consécutive de croissance à ce niveau. Nous avons connu beaucoup de succès en Amérique du Nord, malgré un marché de détail difficile, en enregistrant une hausse des produits d'exploitation de 17 %, à 132,2 millions \$, tandis que les produits d'exploitation à l'échelle internationale ont augmenté de 52 % en atteignant 56,6 millions \$. Le bénéfice brut était en hausse de 29 % à 90 millions \$, comparativement à 70 millions \$ en 2001, et le bénéfice net a plus que triplé à 20,2 millions \$, en comparaison de 6 millions \$ en 2001.

Cette performance nous permet de maintenir notre progression et d'envisager de nouveaux sommets. Nous avons pour vision d'être l'entreprise de jouets la plus dynamique et la plus novatrice au monde, grâce à des produits de qualité, d'attrait universel et dont la gamme peut être étendue.

Nous sommes confiants de pouvoir maintenir la croissance de l'entreprise, de créer une valeur grandissante et d'obtenir des résultats concrets au cours des prochaines années.

L'attrait durable de notre marque

Nous avons choisi de fonder notre entreprise sur des jouets et des concepts de jeux qui sont constamment en demande et qui présentent un attrait tant pour les garçons que pour les filles de tous âges. Les jeux de construction ne sont pas le fait d'engouements passagers. Telles sont les principales caractéristiques qui font de MEGA BLOKS une marque d'attrait durable et assurée d'une popularité constante.

MEGA BLOKS est l'une des dix marques de jouets les plus reconnues en Amérique du Nord, bénéficiant d'une notoriété de 87 %. Nous réinvestissons constamment dans le développement de notre marque – que ce soit dans des produits novateurs, l'emballage, la promotion, la publicité ou la commercialisation. L'attention particulière que nous portons à la mise en marché dans les points de vente contribue à améliorer notre présence sur les rayons des magasins. Tous ces efforts génèrent un véritable enthousiasme autour de la marque MEGA BLOKS.

L'innovation en action

Nos nouveaux produits constituent le fer de lance de notre entreprise et nous avons à cet égard de nombreuses réalisations à notre actif. Nos jouets ont récolté plus de 25 prix en 2002, dont les prestigieux prix *Dr. Toy* et *Oppenheim Toy Portfolio* pour les meilleurs produits éducatifs.

Le talent de nos créateurs joue un rôle central dans la conception de produits gagnants. Nous sommes très fiers d'avoir l'une des meilleures équipes de développement de produits de notre secteur d'activité, comptant plus de 100 personnes à la fin de 2002. Année après année, l'excellence des idées et la discipline de notre processus nous permettent de concevoir des jouets primés et de les offrir à temps sur le marché. Nous sommes devenus le concepteur et le fabricant de jouets de construction qui connaît la croissance la plus rapide au monde.

Dans le cadre de cette stratégie de croissance, nous visons également, de façon sélective, à augmenter notre offre en obtenant des licences supplémentaires. Les premiers produits Disney et Power Rangers, qui sont complémentaires à notre marque, seront lancés en 2003, nous permettant d'ajouter à notre offre.

L'excellence de nos opérations

Notre engagement envers l'excellence de nos opérations est l'un des éléments clés du succès de la marque MEGA BLOKS. En offrant la meilleure qualité, la meilleure valeur ainsi qu'un accès rapide au marché, nous comblons les besoins des principaux détaillants internationaux. Au cours des deux dernières années, Wal-Mart Canada, Target, Toys "R" Us USA et Toys "R" Us Canada ont reconnu, par des prix qu'ils décernent à leurs fournisseurs, la qualité de notre performance et de notre service.

Nos opérations sont entièrement intégrées et nous misons sur la qualité à chacune des étapes, depuis la conception du produit jusqu'à l'étalage. Au fil des ans, nous nous sommes établis une solide réputation en matière de fiabilité et de service de haut niveau.

Une croissance mondiale

Notre stratégie de croissance est saine. Nous visons à augmenter nos parts de marché plus rapidement que d'autres acteurs dans la catégorie des jeux de construction, qui a enregistré des ventes mondiales d'environ 1,4 milliard \$ en 2002. Nous puisons également dans d'autres segments du marché des jouets traditionnels, qui totalise 40 milliards \$ par année, en intégrant à notre marque les concepts de jeu provenant de différentes catégories de jouets.

Notre préoccupation du client est un élément fondamental dans l'exécution de notre stratégie. En Amérique du Nord, où MEGA BLOKS est un nom reconnu détenant une part de marché de plus de 20 %, nous profitons d'un excellent positionnement auprès des principaux détaillants. Nos produits rencontrent leurs objectifs de marge bénéficiaire, de volume et de délais de livraison.

Pour l'avenir, nous comptons accroître nos ventes auprès de nos clients existants au fur et à mesure qu'ils ouvrent de nouveaux magasins. Nous comptons également augmenter de façon dynamique notre présence dans de nouveaux canaux de distribution, tels que les magasins d'alimentation, les pharmacies, les commerces spécialisés et les magasins entrepôts. La popularité de notre marque et la valeur que nous offrons, tant au détaillant qu'au consommateur, sont des arguments de vente très convaincants.

Pour ce qui est des marchés internationaux, l'investissement dans notre propre force de vente, dans notre système de distribution et dans nos relations avec les détaillants ont mené à une percée significative au Royaume-Uni et en France. Ce succès nous aide à exploiter l'attrait universel de nos produits dans d'autres marchés du continent européen. En Amérique latine et en Asie, nous continuons à renforcer notre réseau de distributeurs et nous prévoyons en récolter les bénéfices dans les années à venir. Notre part du marché international dépasse 7 % et, avec le temps, nous avons confiance d'atteindre des taux de pénétration comparables à ceux de l'Amérique du Nord.

Confiance en nos perspectives d'avenir

Peu importe où ils habitent, les enfants aiment construire, créer et apprendre. Les adultes l'apprécient tout autant et c'est pourquoi ils sont toujours aussi disposés à acheter des jouets qui stimulent et amusent les enfants, tout en leur permettant d'apprendre. La valeur de MEGA BLOKS est indéniable puisqu'il s'agit de jouets attrayants offerts à prix intéressant. La valeur de notre offre constitue l'un de nos principaux avantages concurrentiels à long terme.

Nous sommes confiants que la force de notre marque en Amérique du Nord, notre présence croissante sur les marchés internationaux et nos nouveaux produits stimuleront la croissance des ventes au cours des années à venir. En 2003, nous offrons la gamme de produits la plus vaste et la plus complète de notre histoire, mettant en vedette plus de 40 nouveaux produits et plusieurs mises à jour de jouets existants. Notre gamme de produits a été extrêmement bien accueillie dans les foires de jouets tenues en Europe et en Amérique du Nord au début de 2003, et nous anticipons à nouveau une performance solide au cours de cette année.

Nos gens et le travail d'équipe

Nos gens et le travail d'équipe sont au cœur de notre succès. Ce fut certainement le cas en 2002, une année exceptionnelle sur le plan de l'innovation et de l'intensité de nos activités. Nous tenons à remercier nos employés pour leur dévouement, leur passion et leur engagement envers notre vision. Nous sommes très fiers, tous les deux, de diriger cette entreprise au sein d'une équipe superbe.

Notre entreprise a connu 17 années consécutives de croissance des produits d'exploitation, tout en créant des occasions exceptionnelles pour l'avenir. Notre marque est en bonne voie de devenir un chef de file mondial. En réalisant notre stratégie à long terme tout en nous concentrant sur nos valeurs, nous construisons une entreprise encore meilleure pour nos actionnaires, nos clients et nos employés pour les années à venir.

Marc Bertrand
Président et chef de la direction

Vic Bertrand
Vice-président exécutif et chef de l'exploitation



Vic Bertrand

Marc Bertrand

Nos gens et le travail d'équipe

Chez Mega Bloks, nos **gens** sont notre principale ressource.
Nous valorisons la qualité, la **créativité**, le travail et la **famille**.

Nous travaillons ensemble et dans le **respect** mutuel.
Nous générons des résultats concrets tout en nous **amusant**.



L'attrait durable de notre marque

Les blocs sont des jouets **classiques**.

Construire est un concept de jeu de **base**.

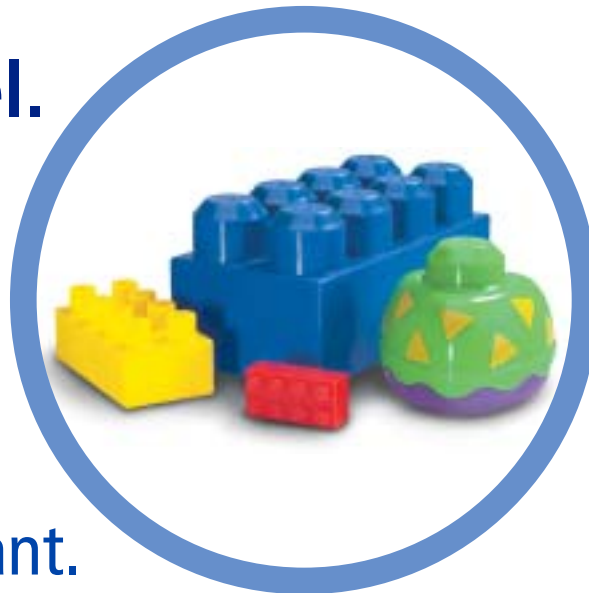
La demande est **récurrente**.

Nos jouets génèrent **l'enthousiasme**.

Ceci explique **l'attrait durable** de la marque MEGA BLOKS.

Qualité.

Universel.



Croissance.

Amusant.

Éducatif.

L'innovation en action

Nos **idées** sont le moteur de notre innovation.

Nous **inventons** de nouveaux produits à **tous les jours**.

Notre processus de développement de produits
permet **d'optimiser** les ressources.

Avec chaque innovation, la catégorie des jeux de construction **s'agrandit**.



L'excellence de nos opérations

Nos opérations sont **intégrées verticalement**.

Nous sommes à **l'écoute** de nos clients et **répondons** à leurs besoins.

Nous investissons dans les **technologies de pointe** afin d'offrir la meilleure valeur.

Nous affirmons la qualité de nos produits en offrant une **garantie à vie**.



Une croissance mondiale

Dans un secteur d'activités de **40 milliards \$**, nous sommes l'une des entreprises dont **la croissance** est la **plus rapide**.

Nous établissons des partenariats avec des détaillants d'envergure internationale, tout en ouvrant de **nouveaux marchés** et de nouveaux canaux de distribution.

Nos investissements dans notre marque **alimentent la demande** pour nos produits.

L'attrait de nos produits est **universel**. Notre marché : le monde.



Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

La présente analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation devrait être lue conjointement avec les états financiers consolidés de la société pour les exercices terminés les 31 décembre 2002 et 2001 et les notes afférentes. Les conventions comptables de la société sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») applicables au Canada et émis par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). La présente analyse compare les résultats de l'exercice 2002 à ceux de l'exercice 2001 et commente les enjeux et les risques qui pourraient affecter les activités de la société dans le futur.

(Tous les chiffres sont en milliers de dollars américains, sauf mention contraire.)

Aperçu de la société

Établie à Montréal, la société Mega Bloks inc. (« Mega Bloks » ou la « société ») est le deuxième fabricant et distributeur de jouets de construction en importance au monde et la plus grande entreprise de jouets au Canada. Mega Bloks conçoit, fabrique et met en marché une vaste gamme de jouets de construction sous la marque MEGA BLOKS, qui incorpore son système de blocs de construction en plastique emboîtables. Plus de 90 % des produits de la société se vendent au détail à un prix de 29,99 \$ ou moins. Du fait de la simplicité et de la flexibilité des blocs de construction, les produits de la société exercent un grand attrait et bénéficient d'une demande relativement stable. Par conséquent, les produits de la société ne nécessitent généralement pas de frais de promotion importants et sont peu exposés aux modes passagères qui caractérisent certains autres secteurs de l'industrie des jouets.

Mega Bloks et ses filiales en propriété exclusive fournissent de l'emploi à quelque 1 000 personnes et desservent plus de 100 pays à partir de 11 bureaux répartis dans le monde. Vers la fin des années 1990, la société a accru ses efforts de promotion des ventes à l'échelle internationale en mettant sur pied Mega Bloks Latinoamerica S.A. de C.V. en 1997 et Mega Bloks Europe N.V. en 1998. Ces filiales ont pour rôle de fournir un meilleur soutien local aux grands détaillants internationaux et de procurer à la société une plate-forme logistique et administrative pour ses activités à l'étranger. Les produits de la société sont vendus principalement par son propre réseau de distribution dans presque tous les grands marchés.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de ses filiales en propriété exclusive. Aux fins de présentation, la société prépare ses états financiers en dollars US conformément aux PCGR canadiens. Les filiales constatent leurs activités économiques dans leur monnaie locale respective et, d'un point de vue comptable, sont considérées comme des établissements étrangers complètement intégrés. La méthode temporelle est utilisée pour la conversion des états financiers de chaque filiale.

Mega Bloks exerce ses activités dans deux régions géographiques : l'Amérique du Nord, qui inclut le Canada et les États-Unis, et l'international, qui englobe tous les autres territoires. En 2002 et en 2001, les produits d'exploitation nets en Amérique du Nord ont compté pour environ 70,0 % et 75,2 %, respectivement, du total des produits d'exploitation nets de la société.

La société fabrique environ 75 % de ses produits à ses installations de Montréal. Les installations de fabrication comprennent des machines de moulage par injection de plastique aux capacités multiples, des systèmes spécialisés de comptage automatique et des chaînes de montage intégrées conçues pour un grand nombre de produits. La capacité de production des installations existantes de la société est d'environ 240 millions \$ par année.

Faits saillants

La société a terminé son premier exercice complet à titre de société ouverte avec grand succès. L'exercice 2002 a marqué la 17^e année consécutive de croissance des produits d'exploitation dans l'histoire de Mega Bloks. Les produits d'exploitation nets ont augmenté, passant de 150,0 millions \$ en 2001 à 188,8 millions \$ en 2002, soit une croissance de 25,8 %. Le BAIIA s'est accru de 33,0 %, passant de 34,1 millions \$ en 2001 à 45,4 millions \$ en 2002. Le bénéfice net a atteint 20,2 millions \$, ou 0,83 \$ par action, en comparaison de 6,0 millions \$, ou 0,31 \$ par action, pour la même période de 2001. Le bénéfice par action dilué, avant les éléments inhabituels, a atteint 0,84 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002.

Le 9 mai 2002, la société a clôturé avec succès son premier appel public à l'épargne (« placement »). Dans le cadre de ce placement, la société a émis 7 250 000 actions de trésorerie au prix de 14,50 \$ CA l'action, entraînant un produit brut de 105 125 000 \$ CA. Parallèlement à la clôture de ce placement, la société a conclu avec un consortium bancaire une nouvelle facilité de crédit totalisant 75,0 millions \$. La société a affecté le produit net du placement ainsi que le produit de sa nouvelle facilité de crédit au remboursement intégral de sa facilité de crédit antérieure.

Le 12 novembre 2002, la société a annoncé la conclusion d'ententes de licence avec Disney Enterprises, Inc. et ses sociétés affiliées. Ces ententes de licence permettent à la société de créer des jeux de construction représentant les personnages classiques de Disney ainsi que les personnages de l'émission de télévision Power Rangers. En vertu de ces ententes, la société a le droit de commercialiser et de distribuer ses produits portant sur les personnages classiques de Disney dans tous les marchés. En ce qui concerne les personnages Power Rangers, les ententes prévoient que Mega Bloks peut vendre ses produits dans tous les marchés où la société distribue déjà ses produits de catégorie « Micro », à l'exception du Japon.

Le 22 novembre 2002, la société a déposé un prospectus de base RFPV auprès des autorités de réglementation du Canada dans le cadre du placement secondaire par des affiliées de Blackstone Group, l'un des principaux actionnaires de la société, visant une partie de leurs actions ordinaires. Mega Bloks n'a pas émis d'actions de trésorerie dans le cadre de ce placement secondaire.

Résultats d'exploitation

Les tableaux suivants présentent les principales données financières consolidées et autres données de Mega Bloks pour les deux exercices terminés les 31 décembre 2002 et 2001 et sont tirés des états financiers consolidés de la société. Les tableaux devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés de la société et les notes afférentes.

(en milliers de dollars US, sauf les données par action)

| | Exercices terminés les 31 décembre | | | | | |
|---|------------------------------------|---------|------------|---------|-----------|-----------|
| | 2002 | | 2001 | | Variation | |
| | \$ | % | \$ | % | \$ | % |
| Données sur les résultats | | | | | | |
| Produits d'exploitation nets | 188 807 \$ | 100,0 % | 150 043 \$ | 100,0 % | 38 764 \$ | 25,8 % |
| Coût des produits vendus | 98 816 | 52,3 % | 80 021 | 53,3 % | 18 795 | 23,5 % |
| Bénéfice brut | 89 991 | 47,7 % | 70 022 | 46,7 % | 19 969 | 28,5 % |
| Frais de marketing, de recherche et développement et de publicité | 21 701 | 11,5 % | 16 502 | 11,0 % | 5 199 | 31,5 % |
| Autres frais de vente, de distribution et d'administration | 30 047 | 15,9 % | 23 623 | 15,7 % | 6 424 | 27,2 % |
| (Gain) perte de change | (223) | (0,1 %) | 1 609 | 1,1 % | (1 832) | (113,9 %) |
| Éléments inhabituels | 5 816 | 3,1 % | 3 716 | 2,5 % | 2 100 | 56,5 % |
| Bénéfice d'exploitation | 32 650 | 17,3 % | 24 572 | 16,4 % | 8 078 | 32,9 % |
| Frais d'intérêts | 4 856 | 2,6 % | 10 348 | 6,9 % | (5 492) | (53,1 %) |
| Bénéfice avant impôts | 27 794 | 14,7 % | 14 224 | 9,5 % | 13 570 | 95,4 % |
| Impôts sur les bénéfices | 7 628 | 4,0 % | 8 176 | 5,4 % | (548) | (6,7 %) |
| Bénéfice net | 20 166 \$ | 10,7 % | 6 048 \$ | 4,0 % | 14 118 \$ | 233,4 % |
| BAIIA ⁽¹⁾ | 45 355 \$ | 24,0 % | 34 111 \$ | 22,7 % | 11 244 \$ | 33,0 % |
| Données par action | | | | | | |
| Bénéfice par action | | | | | | |
| De base | 0,83 \$ | | 0,31 \$ | | 0,52 \$ | 167,7 % |
| Dilué | 0,76 \$ | | – | | – | – |
| Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation | | | | | | |
| De base | 24 261 617 | | 19 273 020 | | 4 988 597 | 25,9 % |
| Dilué | 26 467 410 | | – | | – | – |

| | Exercices terminés les 31 décembre | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------|-------------|----------|-----------|--|
| | 2002 | | 2001 | | Variation | |
| | \$ | \$ | \$ | % | | |
| Données du bilan | | | | | | |
| Fonds de roulement ⁽²⁾ | 61 221 \$ | 55 813 \$ | 5 408 \$ | 9,7 % | | |
| Immobilisations | 30 318 | 27 018 | 3 300 | 12,2 % | | |
| Total de l'actif | 123 694 | 106 519 | 17 175 | 16,1 % | | |
| Total de la dette | 43 757 \$ | 113 850 \$ | (70 093) \$ | (61,6 %) | | |

| | Exercices terminés les 31 décembre | | | | | |
|--|------------------------------------|------------|-----------|---------|-----------|--|
| | 2002 | | 2001 | | Variation | |
| | \$ | \$ | \$ | % | | |
| Données en dollars CA⁽³⁾ | | | | | | |
| Produits d'exploitation nets | 298 240 \$ | 237 008 \$ | 61 232 \$ | 25,8 % | | |
| BAIIA ⁽¹⁾ | 71 643 | 53 882 | 17 761 | 33,0 % | | |
| Bénéfice net | 31 854 | 9 553 | 22 301 | 233,4 % | | |
| Bénéfice par action | | | | | | |
| De base | 1,31 \$ | 0,49 \$ | 0,82 \$ | 167,7 % | | |
| Dilué | 1,20 \$ | – | – | – | | |

(1) Le BAIIA est le bénéfice net avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain ou perte de change et éléments inhabituels. Le BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure de rendement financier en vertu des principes comptables généralement reconnus. Les éléments exclus du BAIIA sont importants pour la compréhension et l'évaluation du rendement financier. Le BAIIA est une mesure clé utilisée par la direction afin d'évaluer les activités de la société et de fournir des renseignements pertinents aux investisseurs. Le BAIIA ne devrait pas être pris en considération hors contexte et ne peut remplacer le bénéfice net, les flux de trésorerie liés à l'exploitation, à l'investissement et au financement, ni toute autre donnée des états financiers présentée dans les états financiers consolidés à titre d'indicateurs du rendement financier ou des liquidités. Puisque le BAIIA n'est pas une mesure établie conformément aux principes comptables généralement reconnus, tel qu'il est présenté, il ne peut être comparé à d'autres mesures semblables d'autres sociétés.

(2) Le fonds de roulement représente l'actif à court terme moins le passif à court terme.

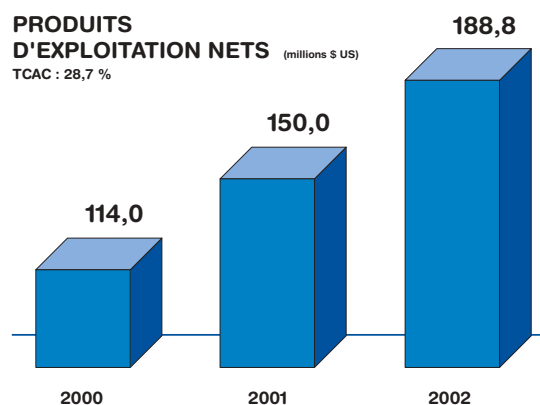
(3) Les données financières en dollars US sont converties en dollars CA au 31 décembre 2002, au taux de change de fin d'exercice de 1,5796 \$ CA par 1,00 \$ US, selon la méthode de conversion de convenance.

Produits d'exploitation nets

Les produits d'exploitation nets pour l'exercice 2002 ont augmenté de 25,8 %, passant de 150,0 millions \$ en 2001 à 188,8 millions \$ en 2002.

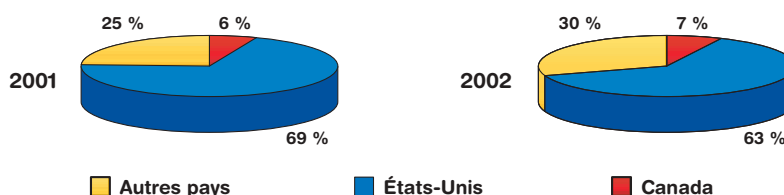
Mega Bloks a réussi cette croissance grâce à :

- L'introduction de nouveaux produits dans ses gammes existantes telles que Probuilder et Transforming Blok Bots;
- L'introduction réussie de nouvelles gammes de produits telles que Dragons qui cible les enfants de 5 à 10 ans, et Girl Friends qui vise le marché des fillettes de 2 à 5 ans;
- Une performance solide dans tous les grands marchés internationaux;
- La pénétration de nouveaux canaux de distribution tels les magasins d'alimentation et les pharmacies;
- L'augmentation des ventes auprès des plus importants détaillants mondiaux au rythme où ils ouvraient de nouveaux magasins, tout en occupant un espace de rayonnage supplémentaire.



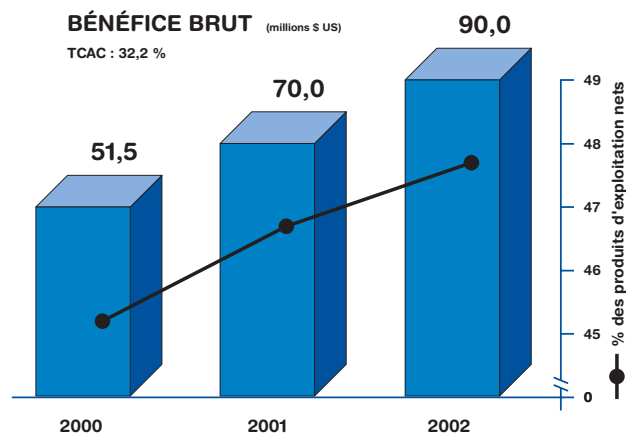
En Amérique du Nord, les produits d'exploitation nets se sont accrus de 19,4 millions \$, ou de 17,2 %, passant de 112,8 millions \$ pour l'exercice 2001 à 132,2 millions \$ en 2002. Les produits d'exploitation nets des activités internationales ont augmenté de 19,4 millions \$, ou de 52,0 %, se chiffrant à 56,6 millions \$ pour l'exercice 2002 comparativement à 37,3 millions \$ en 2001. Les produits d'exploitation nets des activités internationales ont compté pour 30,0 % du total des produits d'exploitation en 2002 en comparaison de 24,8 % au cours de l'exercice précédent.

REVENUS PAR EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE (%)



Bénéfice brut

Le bénéfice brut pour l'exercice 2002 s'est établi à 90,0 millions \$, comparativement à 70,0 millions \$ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 20,0 millions \$ ou de 28,5 %. Exprimé en pourcentage des produits d'exploitation nets, le bénéfice brut s'est établi à 47,7 % pour l'exercice 2002, comparativement à 46,7 % pour l'exercice 2001. L'augmentation de la marge brute reflète principalement la progression des ventes de produits ayant des marges plus élevées et l'amélioration de l'efficacité dans les activités de fabrication qui ont permis de compenser entièrement la hausse du coût des matières premières due à l'augmentation des prix du pétrole.



Frais de marketing, de recherche et développement et de publicité

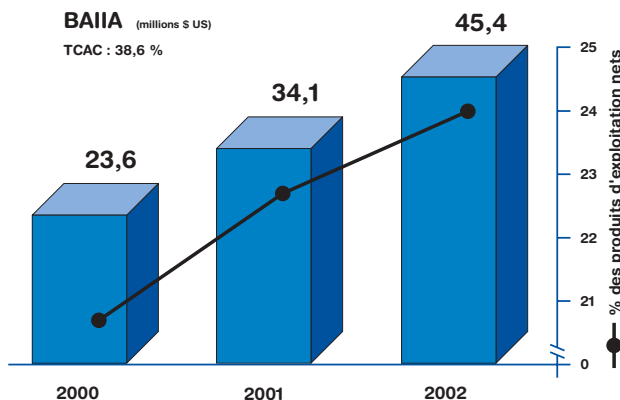
Les frais de marketing, de recherche et développement et de publicité pour l'exercice 2002 se sont établis à 21,7 millions \$ comparativement à 16,5 millions \$ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 5,2 millions \$ ou de 31,5 %. Exprimés en pourcentage des produits d'exploitation nets, les frais de marketing, de recherche et développement et de publicité ont représenté 11,5 % pour l'exercice 2002 comparativement à 11,0 % pour l'exercice précédent. En 2002, la société a augmenté son investissement dans la marque MEGA BLOKS par l'entremise de la publicité de masse, incluant des messages télévisés, des annonces dans les magazines et de la publicité imprimée. La société a également bénéficié de la publicité participative avec ses clients, laquelle a augmenté en 2002 proportionnellement à la croissance des produits d'exploitation nets. La société a aussi ajouté à son infrastructure de recherche et développement afin de demeurer à la fine pointe du développement et de l'introduction de nouveaux produits qui sont bien accueillis dans le marché.

Autres frais de vente, de distribution et d'administration

Les autres frais de vente, de distribution et d'administration se sont établis à 30,0 millions \$ en 2002, comparativement à 23,6 millions \$ en 2001, soit une augmentation de 6,4 millions \$ ou de 27,2 %. Exprimés en pourcentage des produits d'exploitation nets, les autres frais de vente, de distribution et d'administration ont représenté 15,9 % pour l'exercice 2002 en comparaison de 15,7 % pour l'exercice précédent. Cette faible augmentation en pourcentage est en majeure partie attribuable à des coûts de distribution plus élevés dans les marchés internationaux, à l'augmentation de la force de vente ainsi qu'à la hausse des frais d'assurance de la société, contrebalancés par la stabilité relative des frais généraux et d'administration.

BAIIA

Le BAIIA pour l'exercice 2002 a augmenté pour atteindre 45,4 millions \$ comparativement à 34,1 millions \$ pour l'exercice précédent, soit une amélioration de 11,3 millions \$ ou de 33,0 %. Cette amélioration traduit principalement la croissance des ventes et l'augmentation du bénéfice brut. La marge sur le BAIIA (le BAIIA divisé par les produits d'exploitation nets) s'est améliorée à 24,0 % pour l'exercice 2002 en comparaison de 22,7 % pour l'exercice précédent.



(Gain) perte de change

Le gain de change pour l'exercice 2002 s'est chiffré à 0,2 million \$, comparativement à une perte de change de 1,6 million \$ pour l'exercice précédent, une amélioration d'environ 1,8 million \$. Le gain de change en 2002 est attribuable surtout à l'incidence favorable de l'augmentation de la valeur de l'euro par rapport au dollar US.

Éléments inhabituels

Les éléments inhabituels pour l'exercice 2002 ont totalisé 5,8 millions \$, comparativement à 3,7 millions \$ pour l'exercice précédent. En 2002, les éléments inhabituels comprenaient essentiellement les dépenses liées directement au premier appel public à l'épargne de la société, y compris une charge non récurrente de 2,6 millions \$ relativement aux primes de liquidité liées à la clôture du placement et une charge de 2,3 millions \$ découlant de l'annulation de tous les engagements de la facilité de crédit antérieure de la société. De plus, la société a engagé une charge non récurrente de 0,7 million \$ au titre de services professionnels rendus dans le cadre du règlement de la vérification fiscale effectuée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada (« ADRC »). En 2001, les éléments inhabituels totalisant 3,7 millions \$ étaient composés principalement d'une charge non récurrente de 1,7 million \$ relativement aux dépenses de déménagement liées à la relocalisation des installations de la société, et d'une charge de 1,4 million \$ engagée relativement à une modification apportée à la facilité de crédit antérieure de la société en février 2001.

Bénéfice d'exploitation

En conséquence de ce qui précède, le bénéfice d'exploitation pour l'exercice 2002 s'est établi à 32,7 millions \$, ou 17,3 %, des produits d'exploitation nets, comparativement à 24,6 millions \$, ou 16,4 %, des produits d'exploitation nets de l'exercice précédent, soit une amélioration de 8,1 millions \$ ou de 32,9 %.

Frais d'intérêts

Les frais d'intérêt pour l'exercice 2002 ont totalisé 4,9 millions \$ comparativement à 10,3 millions \$ pour l'exercice précédent, soit une diminution de 5,5 millions \$ ou de 53,1 %. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse du niveau d'endettement de la société à la suite de la clôture, le 9 mai 2002, du premier appel public à l'épargne ainsi qu'à la baisse des taux d'intérêt flottants.

Impôts sur les bénéfices

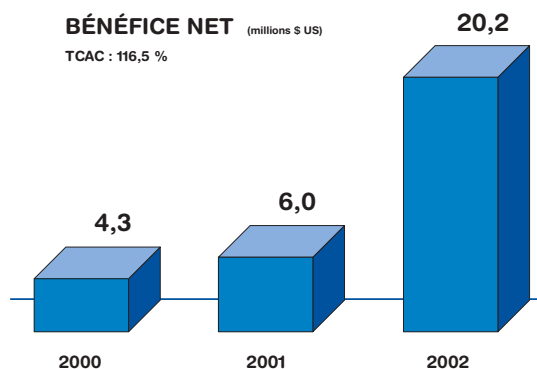
Le montant des impôts sur les bénéfices pour l'exercice 2002 comprend un ajustement d'environ 1,8 million \$ découlant de la contre-passation d'une provision pour impôts non récurrente au montant de 3,0 millions \$ inscrite en 2001 à l'égard de la vérification fiscale de l'ADRC. N'eût été de la contre-passation de cette provision pour impôts non récurrente en 2002 et de la provision correspondante inscrite en 2001, le taux d'imposition effectif de la société pour l'exercice 2002 se serait établi à 34,1 %, en baisse par rapport à 36,4 % pour l'exercice 2001. Cette diminution reflète la baisse des taux d'imposition prévue par la loi.

Les impôts sur les bénéfices pour l'exercice 2002 se sont chiffrés à 7,6 millions \$, comparativement à 8,2 millions \$ pour l'exercice 2001.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour l'exercice 2002 a augmenté de 233,4 % pour atteindre 20,2 millions \$, ou 0,83 \$ par action, comparativement à 6,0 millions \$, ou 0,31 \$ par action, pour l'exercice précédent, soit une amélioration de 14,1 millions \$, ou 0,52 \$ par action. L'augmentation d'un exercice à l'autre du bénéfice net reflète la croissance du bénéfice d'exploitation conjuguée aux diminutions des charges d'intérêt et d'impôts.

La hausse du bénéfice par action tient compte d'une augmentation de 25,9 % du nombre moyen pondéré d'actions en circulation par rapport à l'exercice 2001. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation a augmenté principalement en raison de l'émission d'actions dans le cadre du premier appel public à l'épargne de la société en mai 2002.



Fluctuations trimestrielles et caractère saisonnier

La vente de jouets est une activité saisonnière et la majorité des ventes au détail s'effectuent dans la période allant de septembre jusqu'à la fin décembre. La société a toujours observé des fluctuations trimestrielles importantes touchant ses résultats d'exploitation. En 2002, environ 78 % des ventes de la société ont été réalisées au troisième et au quatrième trimestres. La direction prévoit que ces fluctuations se poursuivront dans le futur. Les résultats d'exploitation trimestriels ne sont pas nécessairement une indication des résultats de toute période future. Les deux premiers trimestres de la société sont habituellement moins rentables puisque les produits d'exploitation nets sont inférieurs tout en ayant des charges d'exploitation relativement stables. Ces fluctuations saisonnières sont également vécues par de nombreuses autres entreprises du secteur, comme en témoignent leurs résultats.

Le caractère saisonnier de l'industrie des jouets entraîne également des besoins en fonds de roulement variables tout au long de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement de la société augmentent habituellement avec l'accroissement des stocks en prévision de l'augmentation des ventes. Les débiteurs atteignent leur sommet à la fin du quatrième trimestre reflétant la vigueur des ventes. De façon générale, les débiteurs ne sont payables qu'au début du premier trimestre du prochain exercice.

Le tableau suivant présente les résultats trimestriels de la société pour les exercices 2002 et 2001.

| | 2002 | | | | 2001 | | | |
|-----------------------------------|--------------------------|-----------|-----------|-----------|--------------------------|-----------|-----------|-----------|
| | T1 | T2 | T3 | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 |
| | (en milliers de dollars) | | | | (en milliers de dollars) | | | |
| Produits d'exploitation nets | 18 708 \$ | 22 558 \$ | 66 665 \$ | 80 876 \$ | 15 176 \$ | 15 232 \$ | 51 739 \$ | 67 896 \$ |
| % de l'exercice complet | 9,9% | 11,9% | 35,3% | 42,8% | 10,1% | 10,2% | 34,5% | 45,3% |
| Bénéfice brut | 8 247 \$ | 9 483 \$ | 32 524 \$ | 39 737 \$ | 5 949 \$ | 6 105 \$ | 24 796 \$ | 33 172 \$ |
| BAIIA ⁽¹⁾ | 1 208 \$ | 1 343 \$ | 18 014 \$ | 24 790 \$ | 75 \$ | 79 \$ | 13 611 \$ | 20 346 \$ |
| Fonds de roulement ⁽²⁾ | 33 729 \$ | 32 538 \$ | 62 379 \$ | 61 221 \$ | 25 605 \$ | 24 544 \$ | 52 443 \$ | 55 813 \$ |

⁽¹⁾ Voir la note (1) à la page 19.

⁽²⁾ Voir la note (2) à la page 19.

Situation de trésorerie et sources de financement

Historiquement, la société a financé ses activités et ses besoins en capital au moyen de liquidités provenant des activités d'exploitation et d'emprunts en vertu d'une facilité de crédit renouvelable. Les principaux besoins en capital de la société sont le financement des stocks, le financement des débiteurs, le service de la dette et les dépenses en immobilisations liées au développement de nouveaux produits.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, compte tenu des variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation, ont totalisé 17,2 millions \$ pour l'exercice 2002, comparativement à 13,3 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'augmentation du bénéfice, contrebalancée par une hausse proportionnelle des débiteurs et des stocks.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 11,9 millions \$, comparativement à 1,9 million \$ pour l'exercice 2001. Au cours de l'exercice 2002, les activités de financement ont généré environ 101,5 millions \$, principalement grâce à l'émission de capital-actions dans le cadre du placement de la société et à l'obtention d'une nouvelle facilité de crédit auprès d'un consortium bancaire. Les emprunts en vertu de cette nouvelle facilité de crédit et le produit tiré du placement ont été affectés au remboursement de la dette totale de la société en vertu de la facilité de crédit antérieure.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour l'exercice 2002 se sont chiffrés à 9,0 millions \$ comparativement à 4,1 millions \$ pour l'exercice précédent. Les dépenses en immobilisations de la société ont pour objectif de soutenir l'introduction de nouvelles gammes de produits. Au cours de l'exercice 2001, des dépenses en immobilisations de 7,6 millions \$ ont été contrebalancées par le produit net de 3,4 millions \$ tiré de la cession des anciennes installations de la société.

Bilan

Le bilan de la société s'est grandement amélioré en 2002, tel que démontré par la réduction de son endettement total à 43,8 millions \$ comparativement à 113,9 millions \$ à la fin de l'exercice 2001. Le ratio de la dette totale à la capitalisation a diminué, passant de 1,48 à la fin de l'exercice 2001 à 0,48. La diminution de l'endettement total est principalement attribuable au premier appel public à l'épargne de la société clôturé le 9 mai 2002.

Le fonds de roulement pour l'exercice 2002 s'est établi à 61,2 millions \$, comparativement à 55,8 millions \$ pour l'exercice 2001, soit une augmentation de 5,4 millions \$ ou 9,7 %.

L'augmentation du fonds de roulement est principalement attribuable à une augmentation de 13,8 millions \$ des débiteurs provoquée par une croissance considérable des produits d'exploitation nets comparativement à l'exercice 2001. Le fonds de roulement moyen pour l'exercice 2002 s'est chiffré à 48,4 millions \$, comparativement à 44,5 millions \$ pour l'exercice 2001, soit une augmentation de 3,9 millions \$ ou 8,8 %. Le fonds de roulement pour l'exercice 2002 a atteint un sommet au cours du quatrième trimestre de 86,3 millions \$, comparativement à un sommet de 70,8 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2001.

Grâce à la vigueur des flux de trésorerie disponibles qu'elle génère, la société prévoit réduire sa dette à long terme en 2003. La croissance future de la société entraînera une hausse des besoins en fonds de roulement, principalement en raison d'une augmentation des stocks et des débiteurs.

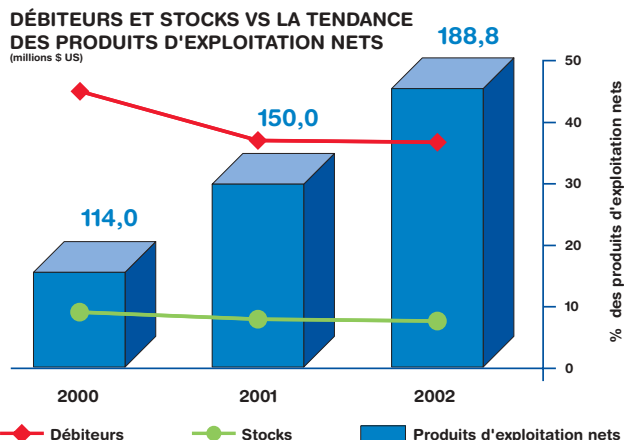
Facteurs de risque

Il est difficile de prévoir les préférences des consommateurs et le lancement de nouveaux produits a une influence déterminante dans l'industrie du jouet

Les activités et les résultats d'exploitation de la société dépendent en grande partie de l'attrait qu'exercent ses jouets. Le succès continu de la société dans l'industrie du jouet dépendra de sa capacité d'améliorer et d'étendre ses gammes de produits existantes et de mettre au point et de lancer de nouveaux produits qui seront acceptés par les consommateurs. Toutefois, les préférences des consommateurs dans cette industrie changent constamment et sont difficiles à prévoir. Chaque produit a généralement un cycle de vie court. Rien ne garantit que : i) l'une ou l'autre des gammes de produits actuelles de la société continueront d'être populaires pendant une longue période; ii) tous les nouveaux produits mis en marché par la société obtiendront un degré d'acceptation suffisant sur le marché; ou iii) les cycles de vie de tous les nouveaux produits seront suffisants pour permettre à la société de récupérer les coûts de développement, de fabrication, de commercialisation et autres. Une baisse de popularité des produits existants de la société ou l'incapacité des nouveaux produits d'obtenir et de maintenir une acceptation par le marché et de produire des marges acceptables pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Les activités de la société sont tributaires de quelques clients importants, lesquels représentent collectivement la plus grande partie de ses produits d'exploitation nets

Une part importante des produits d'exploitation nets de la société sont attribuables à un petit nombre de clients. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, les quatre plus gros clients de la société, soit Toys "R" Us, Wal-Mart, Target et Kmart, ont représenté globalement environ 58 % des produits d'exploitation nets. À l'exception des commandes en cours pour des produits déterminés, la société n'a pas de contrats écrits ni d'engagements avec l'un ou l'autre de ses clients. Si certains de ces clients devaient cesser de faire affaire avec la société ou réduire le montant de leurs achats auprès de la société, du fait de difficultés financières ou autres, les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la société pourraient être sérieusement compromis. Le 22 janvier 2002, Kmart Corporation a annoncé qu'elle avait demandé la protection de la loi sur les faillites en vertu du chapitre 11 du Bankruptcy Code des États-Unis. Bien que la direction estime que Kmart ne représente qu'un risque limité en raison des mesures de protection qu'elle a prises, notamment sa police d'assurance des risques d'insolvabilité, rien ne garantit qu'il n'y aura pas une détérioration relativement à la restructuration, aux circonstances financières ou aux activités de Kmart, laquelle pourrait à son tour nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la société.



La société est mêlée à certains litiges importants dont l'issue est incertaine et qui pourraient entraîner des frais considérables

La société est actuellement partie à des litiges qui, indépendamment de leur issue, peuvent se traduire par des frais considérables et détourner l'attention de la direction. La poursuite la plus importante contre la société a été intentée par son principal concurrent, Kirkbi AG et LEGO Canada inc. (collectivement appelées « LEGO »). Selon une décision en date du 24 mai 2002, la Section de première instance de la Cour fédérale du Canada a rejeté l'action de LEGO. LEGO a interjeté appel de cette décision devant la Cour d'appel fédérale. Bien que la société et son conseiller juridique externe estiment qu'il est peu probable que LEGO obtienne gain de cause dans cet appel, rien ne garantit que la société obtiendra un jugement en sa faveur. Si LEGO devait obtenir gain de cause dans cet appel, une injonction permanente pourrait être prononcée et la société pourrait être forcée d'interrompre la vente d'une partie ou de la totalité de ses jouets « Micro » Mega Bloks au Canada. La société peut également être tenue de payer des dommages-intérêts. Toutes les conséquences susmentionnées pourraient nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la société.

L'industrie du jouet est saisonnière et les résultats d'exploitation annuels de la société dépendront donc, en grande partie, de ses produits d'exploitation nets au cours de la période relativement courte des fêtes de fin d'année

Les ventes de jouets au détail sont saisonnières, la plus grande partie de ces ventes étant réalisées au cours de la période qui va de septembre à décembre. En 2002, la société a réalisé environ 78 % de ses produits d'exploitation nets au cours des troisième et quatrième trimestres. Cette saisonnalité prend de l'ampleur à mesure que les gros détaillants de jouets contrôlent plus efficacement les niveaux de stocks grâce aux systèmes de gestion des stocks juste à temps. Par conséquent, les résultats d'exploitation annuels de la société dépendront, en grande partie, de ses produits d'exploitation nets au cours de la période relativement courte des fêtes de fin d'année. L'incapacité de prédire avec précision la demande des consommateurs et d'y répondre pourrait nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la société.

La société est exposée aux fluctuations du prix des résines de plastique qu'elle utilise dans la fabrication de ses produits

La résine de plastique constitue la principale matière première qu'utilise la société dans la fabrication de ses produits. Le prix de la résine de plastique a subi des fluctuations au cours des dernières années en raison de la volatilité des prix du pétrole brut. La société se protège contre les fluctuations du prix de la résine en négociant des volumes garantis sur 12 mois avec les principaux fournisseurs tout en fixant les prix globaux par trimestre, mais elle demeure par ailleurs exposée aux fluctuations défavorables des prix. Par conséquent, la société n'est actuellement pas protégée contre la volatilité du prix de la résine de plastique au-delà d'une partie de l'exercice en cours. Si le prix de la résine de plastique devait augmenter considérablement, il est possible que la société ne puisse pas répercuter cette hausse sur ses clients. D'importantes fluctuations du prix de la résine de plastique pourraient nuire considérablement à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la société.

La société est exposée aux fluctuations du taux de change du dollar par rapport aux autres monnaies et est également exposée aux fluctuations des taux d'intérêt aux termes de ses emprunts

La société est exposée aux risques du marché attribuables aux fluctuations des taux de change, principalement à celles touchant la valeur du dollar américain par rapport aux autres monnaies comme le dollar canadien, l'euro, la livre britannique et le peso mexicain. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2002, plus de 65 % des produits d'exploitation nets consolidés de la société étaient libellés en dollars américains alors que la plus grande partie de ses dépenses étaient engagées en dollars canadiens. Tout affaiblissement de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien pourrait nuire considérablement aux résultats d'exploitation de la société. La société est aussi exposée aux fluctuations des taux d'intérêt aux termes de ses emprunts. Des hausses des taux d'intérêt pourraient avoir un effet important sur le bénéfice de la société.

Nouvelles normes comptables

Conversion des devises

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2002, la société a adopté les recommandations du chapitre 1650 du Manuel de l'ICCA intitulé « Conversion des devises étrangères ». Les recommandations amendées exigent que tous les gains et pertes de change non matérialisés sur des actifs et des passifs libellés en devises étrangères soient inclus dans les résultats de l'exercice, y compris les gains et les pertes sur les actifs et les passifs monétaires à long terme, comme la dette à long terme, qui étaient auparavant reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie résiduelle des éléments connexes. Au 1^{er} janvier 2002, les crédits reportés comprenaient un montant de 544 000 \$ lié à des gains de change non matérialisés qui ont été portés au crédit des déficits d'ouverture.

Rémunérations à base d'actions

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2002, la société a adopté les nouvelles recommandations du chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA intitulé « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Ce chapitre définit les normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux rémunérations à base d'actions versées en contrepartie des biens et services. Ce chapitre exige que les attributions directes d'actions et les passifs dont la valeur est basée sur le prix des actions ordinaires soient mesurés à la juste valeur à chaque date de publication des états financiers, et que les changements de justes valeurs soient comptabilisés à l'état des résultats. De plus, ce chapitre favorise, mais n'exige pas, l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour tous les autres types de programmes de rémunération à base d'actions. La nouvelle norme exige également que les renseignements pro forma liés au bénéfice net et au bénéfice par action soient inscrits comme si la méthode de la juste valeur avait été utilisée. Ce chapitre s'applique aux attributions octroyées le 1^{er} janvier 2002 ou après cette date.

Aucun des régimes de la société n'est admissible à titre d'attributions directes d'actions ou à titre de régime créant des passifs dont la valeur est basée sur le prix des actions ordinaires. En conséquence, la mise en application de ce chapitre n'a eu aucun effet sur les états financiers. La société a choisi de ne pas utiliser la méthode de la juste valeur pour comptabiliser ses régimes de rémunération à base d'actions. Le bénéfice net pro forma de la société pour l'exercice 2002 se serait établi à 18,7 millions \$ ou 0,77 \$ par action.

La société a deux régimes de rémunération à base d'actions. L'octroi d'options d'achat d'actions aux employés n'a pas d'incidence sur les états financiers. Les montants reçus des employés lors des levées d'options sont portés au crédit du capital-actions.

Modifications comptables futures

Dépréciation d'actifs à long terme

Avec prise d'effet le 1^{er} avril 2003, le chapitre 3063 du Manuel de l'ICCA énonce les directives concernant la constatation, la mesure et l'information relatives à la dépréciation d'actifs à long terme. Il remplace les dispositions sur les réductions de valeur présentées au chapitre 3061, « Immobilisations corporelles ».

Ce chapitre :

- Exige qu'une perte de valeur à l'égard d'un actif à long terme destiné à être détenu et utilisé soit constatée lorsque sa valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif;
- Prévoit qu'une perte de valeur à l'égard d'un actif à long terme destiné à être détenu et utilisé soit calculée comme étant le montant de l'excédent de la valeur comptable sur sa juste valeur.

La société ne prévoit pas que l'adoption de la nouvelle norme aura une incidence sur ses états financiers consolidés.

Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

Le chapitre 3475 du Manuel de l'ICCA s'applique aux opérations de sortie amorcées, par suite d'un engagement de l'entreprise à poursuivre un plan, à compter du 1^{er} mai 2003. Le nouveau chapitre énonce des critères relatifs à la constatation, la mesure et à la présentation des actifs à long terme destinés à être sortis, et sur les informations à fournir à leur égard. Il remplace les dispositions sur les sorties d'actifs énoncées au chapitre 3061 du Manuel, « Immobilisations corporelles », ainsi qu'au chapitre 3475, « Abandon d'activités ».

Ce chapitre :

- Énonce les critères du classement d'actifs destinés à être vendus;
- Exige qu'un actif classé comme destiné à être vendu soit évalué à la juste valeur diminuée des frais de vente;
- Énonce des critères pour le classement de la sortie d'un actif comme un abandon d'activité;
- Donne des précisions en matière de présentation et d'information applicables aux abandons d'activités et à d'autres types de sorties d'actifs à long terme.

La société ne prévoit pas que l'adoption du nouveau chapitre aura une incidence considérable sur ses états financiers consolidés.

Déclarations prévisionnelles

Le présent document contient des déclarations de nature prévisionnelle qui sont assujetties à d'importants risques et incertitudes qui sont difficiles à prévoir et à des hypothèses qui peuvent s'avérer inexactes. Les résultats et les événements réels peuvent se révéler considérablement différents. Certains des facteurs de risque pouvant entraîner des résultats et des événements qui diffèrent de façon significative des attentes actuelles sont notamment : difficulté de prévoir les préférences des consommateurs et le lancement de nouveaux produits, le fait que les activités de la société soient tributaires de quelques clients importants, les litiges en cours, la saisonnalité de l'industrie du jouet, les fluctuations du prix des résines de plastique et les fluctuations du taux de change et des taux d'intérêts. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document représentent les attentes de la société au 27 février 2003 et, par conséquent, peuvent changer après cette date. La société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser l'une ou l'autre des déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

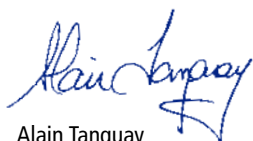
Les présents états financiers consolidés de Mega Bloks inc. ont été dressés par la direction et approuvés par le conseil d'administration. La direction est responsable des renseignements et des déclarations contenus dans les présents états financiers ainsi que dans les autres sections du présent rapport annuel.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de l'objectivité des données contenues dans les états financiers consolidés, la direction a mis en œuvre et maintient un système de contrôles internes. La direction est d'avis que ce système de contrôles internes fournit un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des registres comptables et à la préparation adéquate des états financiers, et que l'actif de la société fait l'objet d'une comptabilisation et d'une protection adéquates.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité à l'égard des états financiers contenus dans le présent rapport annuel principalement par le biais de son comité de vérification. Les vérificateurs nommés par la société peuvent consulter en tout temps le comité de vérification, tant en l'absence qu'en la présence de la direction. Les vérificateurs nommés par la société, Deloitte & Touche, s.r.l., comptables agréés, ont vérifié les états financiers consolidés de la société et leur rapport est présenté comme partie intégrante des états financiers consolidés.



Marc Bertrand
Président et chef de la direction



Alain Tanguay
Vice-président et chef de la direction financière

Le 7 février 2003

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Mega Bloks inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Mega Bloks inc. (auparavant Gestions Ritvik inc.) aux 31 décembre 2002 et 2001 et les états consolidés des résultats, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2002 et 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte & Touche S.Z.L.

Deloitte & Touche, s.r.l.
Comptables agréés

Le 7 février 2003

États consolidés des résultats

| (en milliers de dollars américains, sauf les données par action) | Exercices terminés les 31 décembre | |
|---|------------------------------------|-------------------|
| | 2002 | 2001 |
| Produits d'exploitation - nets | 188 807 \$ | 150 043 \$ |
| Coût des produits vendus | 98 816 | 80 021 |
| Bénéfice brut | 89 991 | 70 022 |
| Frais de marketing, de recherche et développement et de publicité | 21 701 | 16 502 |
| Autres frais de vente, de distribution et administratifs | 30 047 | 23 623 |
| (Gain) perte de change | (223) | 1 609 |
| Éléments inhabituels (note 10) | 5 816 | 3 716 |
| Bénéfice d'exploitation | 32 650 | 24 572 |
| Frais d'intérêts | | |
| Intérêts sur la dette à long terme | 4 516 | 10 218 |
| Autres intérêts | 340 | 130 |
| | 4 856 | 10 348 |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices | 27 794 | 14 224 |
| Impôts sur les bénéfices (note 11) | | |
| Exigibles | 9 854 | 4 082 |
| Futurs | (2 226) | 4 094 |
| | 7 628 | 8 176 |
| Bénéfice net | 20 166 \$ | 6 048 |
| Bénéfice par action (note 8) | | |
| De base | 0,83 \$ | 0,31 \$ |
| Dilué | 0,76 | – |

États consolidés du déficit

| (en milliers de dollars américains) | Exercices terminés les 31 décembre | |
|---|------------------------------------|---------------------|
| | 2002 | 2001 |
| Solde au début | (126 504) \$ | (132 552) \$ |
| Bénéfice net | 20 166 | 6 048 |
| Modification de convention comptable (note 2) | 544 | – |
| Ajustement au titre des opérations entre apparentés (note 9) | (220) | – |
| Solde à la fin | (106 014) \$ | (126 504) \$ |

Voir les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

Bilans consolidés

| | Aux 31 décembre | |
|---|-----------------|------------|
| (en milliers de dollars américains) | 2002 | 2001 |
| Actif | | |
| À court terme | | |
| Espèces et quasi-espèces | 2 876 \$ | 7 954 \$ |
| Débiteurs - clients | 69 556 | 55 707 |
| Débiteurs - autres | 3 092 | 3 151 |
| Stocks (note 3) | 14 486 | 12 026 |
| Frais payés d'avance | 1 774 | 663 |
| | 91 784 | 79 501 |
| Immobilisations (note 4) | 30 318 | 27 018 |
| Frais reportés (note 5) | 1 592 | – |
| | 123 694 \$ | 106 519 \$ |
| Passif | | |
| À court terme | | |
| Découvert bancaire | – \$ | 1 416 \$ |
| Créditeurs et charges à payer | 22 880 | 16 613 |
| Impôts sur les bénéfices | 3 941 | 562 |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 5) | 3 742 | 5 097 |
| | 30 563 | 23 688 |
| Crédits reportés (note 2) | – | 544 |
| Dette à long terme (note 5) | 40 015 | 108 753 |
| Impôts futurs (note 11) | 6 067 | 10 321 |
| | 76 645 | 143 306 |
| Avoir des actionnaires (défictaire) | | |
| Capital-actions (note 6) | 153 063 | 89 717 |
| Déficit | (106 014) | (126 504) |
| | 47 049 | (36 787) |
| | 123 694 \$ | 106 519 \$ |

Voir les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil



Marc Bertrand
Administrateur



Vic Bertrand
Administrateur

États consolidés des flux de trésorerie

| (en milliers de dollars américains) | Exercices terminés les 31 décembre | |
|--|------------------------------------|-----------------|
| | 2002 | 2001 |
| Activités d'exploitation | | |
| Bénéfice net | 20 166 \$ | 6 048 \$ |
| Éléments sans incidence sur les espèces et quasi-espèces | | |
| Amortissement des immobilisations | 6 649 | 4 572 |
| Amortissement des frais reportés | 463 | 165 |
| Amortissement des crédits reportés | – | (524) |
| Perte à la réalisation d'immobilisation | 11 | 149 |
| (Gain) perte de change | (223) | 1 609 |
| Impôts futurs | (2 226) | 4 094 |
| Radiation des frais reportés | – | 229 |
| | 24 840 | 16,342 |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 12) | (7 596) | (2 997) |
| | 17 244 | 13 345 |
| Activités de financement | | |
| Émission d'actions | 61 514 | 7 500 |
| Dette à long terme | 40 000 | 270 |
| Remboursement de la dette à long terme | (71 555) | (5 935) |
| Variation du prêt à terme rotatif | (39 500) | (4 500) |
| Ajustement au titre des opérations entre apparentés | (319) | – |
| Augmentation des frais reportés | (2 055) | – |
| Augmentation des crédits reportés | – | 743 |
| | (11 915) | (1 922) |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisition d'immobilisations | (9 069) | (7 551) |
| Produits à la réalisation d'immobilisation | 78 | 3 413 |
| | (8 991) | (4 138) |
| Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces | (3 662) | 7 285 |
| Espèces et quasi-espèces au début | 6 538 | (747) |
| Espèces et quasi-espèces à la fin | 2 876 \$ | 6 538 \$ |

Voir les notes complémentaires aux états financiers consolidés.

En 2001, le découvert bancaire est soustrait des espèces et quasi-espèces.
Information supplémentaire sur la trésorerie (note 12).

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2002 et 2001

(les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars américains, sauf les données sur les actions)

1. Nature des activités

Mega Bloks inc. (« la société ») conçoit, fabrique et commercialise une vaste gamme de jeux de construction sous la marque de commerce MEGA BLOKS qui inclut son système de blocs de construction de plastique emboîtables. Les produits de la société sont fabriqués et vendus dans plus de 100 pays. Le 19 mars 2002, la société a modifié son nom de Gestions Ritvik inc. à Mega Bloks inc.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars américains et ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés importants ont été éliminés.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces incluent l'encaisse et les placements temporaires dans des instruments du marché monétaire dont les échéances sont de trois mois ou moins.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur marchande. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur marchande est définie comme le coût de remplacement pour les matières premières et la valeur de réalisation nette pour les produits en cours et les produits finis.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile prévue des actifs selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

| | |
|--------------------------|-----------------------|
| Machinerie et équipement | 3 à 15 ans |
| Matériel informatique | 5 ans |
| Améliorations locatives | sur la durée des baux |

La société procède à l'examen des actifs à long terme afin de déceler les pertes de valeur éventuelles dès que des événements ou des changements de circonstances suggèrent que le recouvrement des valeurs comptables pourrait être impossible. Les possibilités de recouvrement se mesurent par comparaison de la valeur comptable d'un actif avec la valeur non actualisée des flux de trésorerie futurs que cet actif devrait normalement générer. Si l'on constate que les actifs ont subi une perte de valeur, la moins-value devant être comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs en question sur la valeur nette recouvrable. Les actifs devant être cédés sont comptabilisés au moindre du coût et de la juste valeur moins les coûts liés à la cession.

2. Principales conventions comptables (suite)

Impôts sur les bénéfices

Les impôts futurs sont déterminés en fonction des écarts existants entre les valeurs comptable et fiscale des actifs et des passifs et calculés d'après les lois fiscales et les taux d'imposition pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts.

Constatation des produits

Les produits tirés de la vente de jouets sont comptabilisés au moment de la livraison. Les escomptes et les réductions accordés aux clients ainsi que les allocations de produits défectueux sont comptabilisés au moment où les produits correspondants sont constatés.

Conversion de devises

Les actifs et les passifs monétaires sont convertis en dollars américains au taux en vigueur à la date du bilan. Les éléments non monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date des transactions. Les produits et les charges découlant d'opérations conclues en devises étrangères et ceux provenant des filiales étrangères intégrées sont convertis en dollars américains aux taux moyens en vigueur des périodes correspondantes. Les gains ou les pertes de change résultant de ces opérations sont imputés à l'état des résultats.

Prenant effet le 1^{er} janvier 2002, la société a adopté les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») concernant le chapitre 1650 du Manuel intitulé « *Conversion des devises étrangères* ». Les normes exigent que tous les gains et les pertes de change non matérialisés sur des actifs et des passifs libellés en devises soient inclus dans les résultats de l'exercice, y compris les gains et les pertes sur les actifs et les passifs monétaires à long terme, comme la dette à long terme, qui étaient auparavant reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie résiduelle des éléments connexes. Au 1^{er} janvier 2002, les crédits reportés comprenaient un montant de 544 000 \$ lié à des gains de change non matérialisés, qui ont été portés au crédit des bénéfices non répartis d'ouverture.

Instruments financiers

La société se sert d'une gamme d'instruments financiers pour gérer son exposition aux risques de change. Les instruments dérivés utilisés par la société comprennent principalement les contrats de change. Les gains et les pertes liés à la couverture d'opérations prévues ou de flux de trésorerie futurs sont reportés et constatés dans les résultats ou comptabilisés à titre d'ajustements des valeurs comptables au moment où les opérations ou les flux de trésorerie futurs faisant l'objet de la couverture ont lieu. La société n'utilise aucun instrument dérivé à des fins spéculatives.

Régimes de rémunération à base d'actions

Prenant effet le 1^{er} janvier 2002, la société a adopté les nouvelles recommandations du chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA intitulé « *Rémunérations et autres paiements à base d'actions* ». Ce chapitre définit des normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux rémunérations à base d'actions versées en contrepartie de biens ou de services. Le chapitre prévoit que les attributions directes d'actions et les passifs dont le montant est fonction du cours de l'action ordinaire soient évalués à la juste valeur à chaque date de clôture de l'exercice et que toute variation de la juste valeur soit présentée à l'état des résultats. De plus, en vertu de ce chapitre, l'ICCA encourage mais sans l'exiger, l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour tous les autres types de régimes de rémunération à base d'actions. Cette nouvelle norme exige également que les données pro forma se rapportant au résultat net et au résultat par action soient présentées comme si la méthode de la juste valeur avait été utilisée. Ce chapitre s'applique aux attributions consenties le 1^{er} janvier 2002 ou après cette date.

Aucun des régimes de la société n'est admissible à titre d'attributions directes d'actions ou de régimes créant des passifs fondés sur le cours de l'action de la société et, par conséquent, la mise en application du chapitre susmentionné n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés. La société a choisi de ne pas utiliser la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les régimes de rémunération à base d'actions. Les données pro forma sont présentées à la note 8.

La société offre deux régimes de rémunération à base d'actions. Aucune rémunération n'est comptabilisée lorsque les options sur actions sont émises aux employés. Toute contrepartie versée par les employés à la levée des options sur actions est portée au crédit du capital-actions.

2. Principales conventions comptables (suite)

Subventions gouvernementales

Les subventions gouvernementales visant les acquisitions d'immobilisations sont portées en réduction des immobilisations et sont amorties selon la même méthode que l'actif connexe. Les subventions gouvernementales visant la création d'emplois sont constatées dans les résultats lorsque les conditions sont remplies (voir note 14).

Modifications comptables futures

L'ICCA a publié les nouveaux chapitres du Manuel suivants :

1. Le chapitre 3063, intitulé « *Dépréciation d'actifs à long terme* » qui entre en vigueur le 1^{er} avril 2003. Ce nouveau chapitre énonce les directives concernant la constatation, la mesure et l'information relatives à la dépréciation d'actifs à long terme. Il remplace les dispositions sur les réductions de valeur présentées au chapitre 3061, « *Immobilisations corporelles* ».

Le chapitre :

- exige qu'une perte de valeur à l'égard d'un actif à long terme destiné à être détenu et utilisé soit constatée lorsque sa valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif;
- prévoit qu'une perte de valeur à l'égard d'un actif à long terme destiné à être détenu et utilisé soit calculée comme étant le montant de l'excédent de la valeur comptable sur sa juste valeur.

La société ne prévoit pas que l'adoption de la nouvelle norme aura une incidence sur ses états financiers consolidés.

2. Le chapitre 3475 du Manuel, « *Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités* ». Ce nouveau chapitre s'applique aux opérations de sortie amorcées, par suite d'un engagement de l'entreprise à poursuivre un plan, à compter du 1^{er} mai 2003. Le nouveau chapitre énonce des critères relatifs à la constatation, la mesure et à la présentation des actifs à long terme destinés à être sortis, et sur les informations à fournir à leur égard. Il remplace les dispositions sur les sorties d'actifs énoncées au chapitre 3061 du Manuel, « *Immobilisations corporelles* », ainsi qu'au chapitre 3475, « *Abandon d'activités* ».

Le chapitre :

- énonce les critères du classement d'actifs destinés à être vendus;
- exige qu'un actif classé comme destiné à être vendu soit évalué à la juste valeur diminuée des frais de vente;
- énonce des critères pour le classement de la sortie d'un actif comme un abandon d'activité;
- donne des précisions en matière de présentation et d'information applicables aux abandons d'activités et à d'autres types de sorties d'actifs à long terme.

La société ne prévoit pas que l'adoption du nouveau chapitre aura une incidence considérable sur ses états financiers consolidés.

3. Stocks

| | 2002 | 2001 |
|--------------------|------------------|------------------|
| Matières premières | 259 \$ | 309 \$ |
| Produits en cours | 5 594 | 5 451 |
| Produits finis | 8 633 | 6 266 |
| | 14 486 \$ | 12 026 \$ |

4. Immobilisations

| | 2002 | | |
|---|------------------|----------------------|------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Montant net |
| Machinerie et équipement | 48 116 \$ | 23 173 \$ | 24 943 \$ |
| Matériel informatique | 3 502 | 1 905 | 1 597 |
| Améliorations locatives | 2 780 | 323 | 2 457 |
| Matériel informatique loué en vertu de contrats de location-acquisition | 1 454 | 812 | 642 |
| Machinerie et équipement loués en vertu de contrats de location-acquisition | 741 | 62 | 679 |
| | 56 593 \$ | 26 275 \$ | 30 318 \$ |

4. Immobilisations (suite)

| | 2001 | | |
|---|------------------|----------------------|------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Montant net |
| Machinerie et équipement | 41 000 \$ | 17 663 \$ | 23 337 \$ |
| Matériel informatique | 2 620 | 1 362 | 1 258 |
| Améliorations locatives | 1 796 | 76 | 1 720 |
| Matériel informatique loué en vertu de contrats de location-acquisition | 1 250 | 547 | 703 |
| | 46 666 \$ | 19 648 \$ | 27 018 \$ |

5. Dette à long terme

| | 2002 | 2001 |
|--|------------------|------------|
| Prêt à terme de 25,0 millions \$, garanti, échéant en mai 2008 ⁽¹⁾ | 24 875 \$ | – \$ |
| Prêt à terme de 15,0 millions \$, garanti, échéant en mai 2007 ⁽²⁾ | 13 500 | – |
| Prêt à terme rotatif de 35,0 millions \$, garanti, pour lequel la période rotative échoit en mai 2007 ⁽³⁾ | 4,000 | – |
| Contrats de location-acquisition, échéant à diverses dates jusqu'en novembre 2007 ⁽⁴⁾ | 1 247 | 663 |
| Emprunts, garantis, échéant à diverses dates jusqu'en juin 2004 ⁽⁵⁾ | 135 | 217 |
| Prêts à terme, garantis, remboursés en 2002 ⁽⁶⁾ | – | 69 470 |
| Prêt à terme rotatif, garanti, remboursé en 2002 ⁽⁶⁾ | – | 43 500 |
| | 43 757 | 113 850 |
| Tranche échéant à moins d'un an | 3 742 | 5 097 |
| | 40 015 \$ | 108 753 \$ |

(1) Portant intérêt à un taux variable établi en fonction du taux préférentiel américain majoré de 2,00 % à 3,50 % ou du taux TIOL majoré de 3,00 % à 4,50 %, au gré de la société, dont 95 % du solde sera payable à l'échéance, garanti par une hypothèque mobilière grevant tous les actifs de la société.

(2) Portant intérêt à un taux variable établi en fonction du taux préférentiel américain majoré de 1,50 % à 3,00 % ou du taux TIOL majoré de 2,50 % à 4,00 %, au gré de la société, remboursable en versements annuels égaux, garanti par une hypothèque mobilière grevant tous les actifs de la société.

(3) Portant intérêt à un taux variable établi en fonction du taux préférentiel américain majoré de 1,50 % à 3,00 % ou du taux TIOL majoré de 2,50 % à 4,00 %, au gré de la société, garanti par une hypothèque mobilière grevant tous les actifs de la société.

(4) Portant intérêt à des taux variant de 6,91 % à 10,57 %.

(5) Portant intérêt à des taux variant de 8,88 % à 9,07 %, garanti par de l'équipement informatique ayant une valeur nette de 0,2 million \$.

(6) Le 9 mai 2002, les emprunts en vertu de la nouvelle facilité de crédit conjointement au produit net tiré du placement du premier appel public à l'épargne ont été affectés au remboursement de la dette impayée de la société en vertu de la facilité de crédit précédente. Des frais approximatifs de 2,3 millions \$ ont été encourus en pénalités pour annuler la facilité de crédit précédente et ont été enregistrés comme un élément inhabituel (voir note 10). De plus, la société a encouru 2,1 millions \$ de dépenses pour la conclusion de la nouvelle facilité incluant les frais payés aux prêteurs et des honoraires professionnels. Ces dépenses ont été capitalisées et sont amorties sur la durée de la nouvelle facilité de crédit.

5. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sur la dette à long terme sont de :

| Années | Obligations en vertu des contrats de location-acquisition | | | Autres dettes Capital | Versement total du capital requis |
|--------------|--|----------|----------|--------------------------|---|
| | Versements minimaux | Intérêts | Capital | | |
| 2003 | 496 \$ | 96 \$ | 400 \$ | 3 342 \$ | 3 742 \$ |
| 2004 | 448 | 61 | 387 | 3 293 | 3 680 |
| 2005 | 168 | 31 | 137 | 3 250 | 3 387 |
| 2006 | 153 | 20 | 133 | 3 250 | 3 383 |
| 2007 | 200 | 10 | 190 | 5 625 | 5 815 |
| Par la suite | — | — | — | 23 750 | 23 750 |
| | 1 465 \$ | 218 \$ | 1 247 \$ | 42 510 \$ | 43 757 \$ |

6. Capital-action

Le capital-actions de la société est composé de :

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en série, sans valeur nominale, sans droit de vote, permettant au détenteur de recevoir des dividendes en priorité par rapport aux actionnaires détenant des actions ordinaires à la déclaration par le conseil d'administration.

Émis et en circulation

| | 2002 | | 2001 | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| | Actions | Coût | Actions | Coût |
| Actions ordinaires de catégorie A | | | | |
| Solde au début | 19 226 331 | 19 908 \$ | 17 718 864 | 12 408 \$ |
| Converties de catégorie B | 141 923 | 99 | — | — |
| Converties de catégorie C | 155 997 | 69 710 | — | — |
| Renommées en Actions ordinaires | (19 524 251) | (89 717) | — | — |
| Émises | — | — | 1 507 467 | 7 500 |
| Solde à la fin | — | — | 19 226 331 | 19 908 |
| Actions ordinaires de catégorie B | | | | |
| Solde au début | 141 923 | 99 | 141 923 | 99 |
| Converties de catégorie A | (141 923) | (99) | — | — |
| Solde à la fin | — | — | 141 923 | 99 |
| Actions ordinaires de catégorie C | | | | |
| Solde au début | 155 997 | 69 710 | 155 997 | 69 710 |
| Converties de catégorie A | (155 997) | (69 710) | — | — |
| Solde à la fin | — | — | 155 997 | 69 710 |
| Actions ordinaires | | | | |
| Solde au début | — | — | — | — |
| Renommées de catégorie A | 19 524 251 | 89 717 | — | — |
| Émises en vertu du premier appel public à l'épargne | 7 250 000 | 62 853 | — | — |
| Émises en vertu du plan avec les employés américains | 34 110 | 315 | — | — |
| Émises en vertu de l'exercice des options d'achat d'actions | 72 700 | 178 | — | — |
| Solde à la fin | 26 881 061 | 153 063 | — | — |
| Total | 26 881 061 | 153 063 \$ | 19 524 251 | 89 717 \$ |

6. Capital-action (suite)

Restructuration du capital-actions et premier appel public à l'épargne

Le 20 mars 2002, la société a modifié les statuts relatifs à son incorporation, annulant du même fait toutes les actions privilégiées autorisées mais non émises de catégories A à G.

Le 9 mai 2002, immédiatement avant la clôture du premier appel public à l'épargne, la société a complété la restructuration de son capital-actions par laquelle :

- (i) tous les détenteurs des actions ordinaires émises et en circulation de catégorie B et de catégorie C ont converti ces actions en actions ordinaires de catégorie A, à raison de une action pour une action;
- (ii) les statuts de la société ont été modifiés afin de :
 - (a) modifier certaines dispositions se rattachant aux actions ordinaires de catégorie A;
 - (b) diviser la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de catégorie A à raison de 13 actions ordinaires de catégorie A pour chaque action ordinaire de catégorie A;
 - (c) renommer les actions ordinaires de catégorie A en actions ordinaires;
 - (d) annuler toutes les catégories d'actions ordinaires autorisées mais non émises.

Le 9 mai 2002, la société a clôturé avec succès son premier appel public à l'épargne. En vertu de ce placement, la société a émis 7 250 000 actions de trésorerie au prix de 14,50 \$ CA l'action pour un produit brut de 105,1 millions \$ CA ou 66,9 millions \$ avant toutes dépenses liées à l'émission d'actions de 4,0 millions \$ (déduction faite des impôts sur les bénéfices de 1,8 million \$). Parallèlement au premier appel public à l'épargne, la société a émis 34 110 actions de trésorerie au prix de 14,50 \$ CA l'action pour un produit net de 0,5 million \$ CA ou 0,3 million \$.

Toute l'information sur les actions et les bénéfices par action présentée a été ajustée pour tenir compte du fractionnement d'actions pour toutes les périodes présentées.

7. Régimes de rémunération à base d'actions

La société propose deux régimes de rémunération à base d'actions. En vertu de ces régimes, des options peuvent être octroyées à des dirigeants et à d'autres employés clés de la société et de ses filiales pour l'achat d'actions ordinaires de la société.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions initial, le prix de souscription de chaque option correspondait à la juste valeur estimative d'une action de la société à la date de l'octroi.

Immédiatement avant la clôture du premier appel public à l'épargne, la société a présenté un nouveau régime d'options sur actions ordinaires. Conformément à ce régime, les options visant l'achat d'actions ordinaires de la société sont octroyées à un prix de souscription correspondant à 100 % de la valeur marchande. Celle-ci est établie comme étant le cours de clôture des actions ordinaires négociées à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance précédant la date de prise d'effet de l'octroi.

Au 31 décembre 2002, un nombre total de 6 398 154 actions ordinaires demeuraient autorisées en vue d'être émises dans le cadre des régimes de rémunération à base d'actions de la société. Les options peuvent être exercées au cours d'une période ne dépassant pas dix ans après la date d'octroi. Le droit d'exercer les options est acquis sur une période de trois ans d'emploi continu. Toutefois, si le contrôle de la société change de mains, les options peuvent être immédiatement exercées. Les options sont ajustées proportionnellement pour tenir compte des dividendes en actions ou des fractionnements d'actions attribués aux actions ordinaires de la société.

7. Régimes de rémunération à base d'actions (suite)

Le tableau ci-dessous présente un résumé des options d'achat d'actions de la société en cours aux 31 décembre :

| (en dollars canadiens) | 2002 | | 2001 | |
|--------------------------------------|------------------|-----------------------------------|------------------|-----------------------------------|
| | Nombre d'options | Moyenne pondérée de prix de levée | Nombre d'options | Moyenne pondérée de prix de levée |
| Options en cours au début | 2 578 173 | 3,85 \$ | 2 621 983 | 3,85 \$ |
| Octroyées | 1 462 629 | 14,60 | 101 114 | 3,85 |
| Levées | (72 700) | 3,85 | – | 3,85 |
| Annulées | (42 619) | 12,67 | (144 924) | 3,85 |
| Options en cours à la fin | 3 925 483 | 7,76 \$ | 2 578 173 | 3,85 \$ |
| Options pouvant être levées à la fin | 2 435 676 | 3,85 \$ | – | – \$ |

Le tableau ci-dessous présente un résumé des informations relatives aux options d'achat d'actions en cours au 31 décembre 2002 :

| (en dollars canadiens) | Nombre d'options en cours | Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante | Moyenne pondérée de prix de levée | Nombre d'options pouvant être levées | Moyenne pondérée de prix de levée |
|------------------------|---------------------------|--|-----------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|
| | | | | | |
| 3,85 \$ | 2 498 154 | 6,8 | 3,85 \$ | 2 435 676 | 3,85 \$ |
| 14,50 \$ à 18,25 \$ | 1 427 329 | 9,4 | 14,61 | – | – |
| Total | 3 925 483 | 7,7 | 7,76 \$ | 2 435 676 | 3,85 \$ |

Toute l'information sur les actions et les bénéfices par action présentée a été ajustée pour tenir compte du fractionnement d'actions pour toutes les périodes présentées.

8. Bénéfice par action

La conciliation entre le bénéfice par action de base et le bénéfice par action dilué est la suivante :

| | 2002 | 2001 |
|---|------------|------------|
| Numérateur pour le bénéfice par action de base et bénéfice par action dilué : | | |
| Bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires | 20 166 \$ | 6 048 \$ |
| Dénominateur pour le bénéfice par action de base : | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 24 261 617 | 19 273 020 |
| Bénéfice par action de base | 0,83 \$ | 0,31 \$ |
| Dénominateur pour le bénéfice par action diluée : | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 24 261 617 | – |
| Majoration pour impact des options d'achat d'actions | 2 205 793 | – |
| Actions ordinaires diluées | 26 467 410 | – |
| Bénéfice par actions dilué | 0,76 \$ | – |

8. Bénéfice par action (suite)

L'effet dilutif des options en circulation selon la méthode du rachat d'actions ne peut être déterminé pour l'année 2001 puisque le cours moyen des actions ordinaires pour cette période ne peut être établi au prix d'un effort raisonnable.

Si le coût au titre de la rémunération à base d'actions pour la société avait été établi au moyen de la méthode de la juste valeur pour les options émises à partir du 1^{er} janvier 2002, le bénéfice net pro forma de la société se serait établi comme suit :

| | 2002 |
|---------------------|-----------|
| Bénéfice net | |
| Déclaré | 20 166 \$ |
| Pro forma | 18 679 |
| Bénéfice par action | |
| Déclaré - de base | 0,83 \$ |
| Déclaré - dilué | 0,76 |
| Pro forma - de base | 0,77 |
| Pro forma - dilué | 0,70 |

La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date de l'octroi au moyen du modèle de Black et Scholes et selon les hypothèses suivantes :

| | |
|-------------------------------|--------|
| Taux de dividende des actions | 0 % |
| Volatilité prévue | 33 % |
| Taux d'intérêt sans risque | 5,64 % |
| Durée de vie prévue | 8 ans |

La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice 2002 est de 7,37 \$ CA.

Toute l'information sur les actions et les bénéfices par action présentée a été ajustée pour tenir compte du fractionnement d'actions pour toutes les périodes présentées.

9. Opérations entre apparentés

a) Ajustement au titre des opérations entre apparentés

Le 22 novembre 2002, la société a clôturé un placement secondaire au moyen du dépôt d'un prospectus de base RFPV auprès des autorités réglementaires en valeurs mobilières du Canada. Le placement secondaire visait la distribution de 6 250 000 actions ordinaires de la société (les « actions offertes ») détenues par certains actionnaires. La société n'a reçu aucun produit tiré de la vente des actions offertes. Les frais relatifs au placement réglés par la société (autres que la rémunération des preneurs fermes) d'un montant d'environ 319 000 \$ (220 000 \$, déduction faite des impôts sur les bénéfices) ont été comptabilisés comme un ajustement au titre des opérations entre apparentés qui s'est traduit par un accroissement du déficit.

b) Autre

Au cours de l'exercice, des frais de gestion et des honoraires de consultation totalisant 571 000 \$ (541 000 \$ en 2001) ont été facturés par certains actionnaires de la société. Les créiteurs et charges à payer comprenaient un montant de 190 000 \$ (1 435 000 \$ en 2001) à verser à certains actionnaires de la société au 31 décembre 2002.

10. Éléments inhabituels

| | 2002 | 2001 |
|--|-----------------|-----------------|
| Primes de liquidités liées à un événement ⁽¹⁾ | 2 567 \$ | – \$ |
| Annulation de la facilité de crédit précédente ⁽²⁾ | 2 309 | – |
| Règlement de la vérification fiscale effectuée par l'ADRC ⁽³⁾ | 720 | – |
| Déménagement des installations de fabrication | – | 1 715 |
| Refinancement de la facilité de crédit | – | 1 389 |
| Radiation des frais reportés | – | 229 |
| Autres | 220 | 383 |
| | 5 816 \$ | 3 716 \$ |

(1) La société a octroyé à certains cadres et à d'autres employés clés une prime de liquidité liée à un événement, qui donne le droit au porteur de recevoir une prime fondée sur la matérialisation de certains événements futurs au sein de la société (la « liquidité liée à un événement »). Ces événements futurs consistent en un changement de contrôle ou un appel public à l'épargne qui donneraient lieu à un marché actif mettant en jeu au moins 25 % des actions ordinaires. Cependant, le montant de la prime serait uniquement payable à la date à laquelle les options deviennent acquises et peuvent être exercées conformément au régime d'options d'achat d'actions initial. Le 9 mai 2002, le premier appel public à l'épargne a constitué un événement donnant droit à la prime de liquidité et, par conséquent, la société a enregistré une provision de 2,6 millions \$, dont 2,2 millions \$ ont été payés en 2002.

(2) Voir la note 5 pour une description de l'annulation de la facilité de crédit précédente.

(3) Voir la note 11 pour une description de la vérification fiscale effectuée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada (« ADRC ») et son résultat.

11. Impôts sur les bénéfices

a) Le tableau suivant présente le rapprochement des écarts entre le taux d'imposition statutaire et le taux d'imposition effectif :

| | 2002 | 2001 |
|--|-----------------|-----------------|
| Charge d'impôts de l'exercice au taux statutaire | 10 137 \$ | 5 229 \$ |
| Crédit de fabrication et transformation | (927) | (915) |
| Éléments non déductibles | 174 | 516 |
| Réduction d'impôts sur les bénéfices découlant des pertes non préalablement comptabilisées | – | (156) |
| Provision d'impôts et autre ⁽¹⁾ | (1 756) | 3 502 |
| Charge d'impôts | 7 628 \$ | 8 176 \$ |

11. Impôts sur les bénéfices (suite)

b) En date du 31 décembre, les impôts futurs s'établissaient de la façon suivante :

| | 2002 | 2001 |
|--|-------------------|--------------------|
| Actifs d'impôts futurs | | |
| Coût d'émission d'actions | 1 699 \$ | – \$ |
| Autre | 219 | – |
| | 1 918 | – |
| Passifs d'impôts futurs | | |
| Immobilisations | 6 146 | 5 480 |
| Provision d'impôts et autre ⁽¹⁾ | 1 839 | 4 841 |
| | 7 985 | 10 321 |
| Impôts futurs, montant net | (6 067) \$ | (10 321) \$ |

⁽¹⁾ Les montants en 2001 incluent une provision pour impôts non récurrente en relation avec la vérification fiscale effectuée par l'ADRC décrite ci-dessous.

c) Vérification fiscale effectuée par l'ADRC

Au cours de l'exercice 2002, la société a reçu et accepté une proposition de nouvelle cotisation de l'ADRC pour la période couvrant les exercices 1996 à 1999 de la société. En vertu de cette proposition, l'ADRC rejette le traitement de certaines dépenses déduites par la société. Les dépenses rejetées par l'ADRC ont trait, pour la plupart, à l'opération de restructuration du capital effectuée en 1996. Selon les estimations de la société, le total des impôts sur les bénéfices autrement exigibles, y compris les intérêts courus à compter du rejet des dépenses susmentionnées, s'élèverait à environ 1,2 million \$. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2001, la société a inscrit une provision pour impôts non récurrente de 3,0 millions \$ relativement à la vérification fiscale effectuée par l'ADRC. Par conséquent, une contre-passation d'environ 1,8 million \$ de cette provision pour impôts non récurrente a été portée aux bénéfices au cours de l'exercice 2002.

12. État des flux de trésorerie

| | 2002 | 2001 |
|---|-------------------|-------------------|
| a) Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation: | | |
| Débiteurs - clients | (13 849) \$ | (4 148) \$ |
| Débiteurs - autres | 59 | 1 068 |
| Stocks | (2 460) | (1 507) |
| Impôts sur les bénéfices | 3 379 | 226 |
| Frais payés d'avance | (1 111) | 1 921 |
| Créditeurs et charges à payer | 6 267 | 1 053 |
| Variation de change relatif aux éléments du fonds de roulement | 119 | (1 610) |
| | (7 596) \$ | (2 997) \$ |
| b) Information supplémentaire : | | |
| Intérêts payés | 5 216 \$ | 10 434 \$ |
| Impôts sur les bénéfices payés | 7 199 \$ | 3 856 \$ |

c) Durant l'exercice, des immobilisations ont été acquises pour un montant de 10 016 000 \$ (7 948 000 \$ en 2001), incluant une somme de 947 000 \$ (398 000 \$ en 2001) qui représente des immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition et déduction faite d'une subvention de 498 000 \$ (417 000 \$ en 2001) reçue pour l'acquisition d'immobilisations.

13. Instruments financiers

Gestion du risque

La société est exposée à des risques du marché imputables aux fluctuations des taux de change, principalement aux variations de la valeur du dollar US par rapport aux autres monnaies comme le dollar CA, l'euro, la livre sterling et le peso mexicain. Les ventes sont principalement libellées en dollars US, tandis que la majeure partie des dépenses engagées par la société sont en dollars CA.

La politique de la société est de réduire, le cas échéant, son exposition aux risques de marché en couvrant partiellement une telle exposition au moyen de contrats de change pour couvrir principalement les dépenses en dollars CA et les opérations intersociétés libellées en d'autres devises.

Le tableau suivant résume les engagements en devises de la société aux 31 décembre 2002 et 2001 :

| Contrats de change | Montant nominal | Taux de change moyen | Échéance | Équivalent nominal \$ US | Juste valeur du marché US \$ |
|-------------------------|-----------------|----------------------|-----------|--------------------------|------------------------------|
| 2002 - de \$ US à \$ CA | 79 500 | 1,5887 | déc. 2004 | 77 500 | 77 583 |
| - d'euro à \$ US | 18 400 | 1,0074 | déc. 2004 | 18 537 | 17 933 |
| - d'euro à \$ CA | 6 000 | 1,6489 | déc. 2004 | 6 180 | 6 153 |
| 2001 - d'euro à \$ US | 5 200 | 0,9000 | août 2002 | 4 680 | 4 632 |

Risque de crédit

Les instruments financiers de la société qui sont assujettis à des concentrations du risque de crédit se composent principalement des créances commerciales.

La société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et elle prend des mesures pour atténuer le risque de perte, notamment en se munissant d'une assurance crédit. La prorogation de crédit de la société se fonde sur une évaluation de la situation financière de chaque client et de la capacité de la société à obtenir une couverture d'assurance crédit pour ce client.

Juste valeur

La société a établi que la juste valeur de ses actifs et ses passifs financiers à court terme se rapproche de leurs justes valeurs aux dates des bilans étant donné l'échéance à court terme de ces instruments.

La juste valeur de la dette à long terme de la société se rapproche de sa valeur comptable étant donné que la plus grande partie de cette dette porte intérêt à des taux qui varient en fonction du TIOL.

Taux d'intérêt

La société est exposée aux risques du marché découlant des variations des taux d'intérêt sur sa dette à long terme et elle ne détient actuellement aucun instrument financier pour atténuer ce risque.

14. Engagements et éventualités

a) Des poursuites judiciaires ont été intentées contre la société par un concurrent qui pourraient entraîner des coûts importants. Le 30 mai 2002, la Section de la première instance de la Cour fédérale du Canada a rejeté l'action telle que décrite ci-dessous intentée contre la société, qui a été déposée le 20 décembre 1996 par Kirkbi AG et LEGO Canada inc. (collectivement appelées « LEGO »). Les poursuites invoquaient des droits exclusifs sur « l'aspect » des boutons de la brique standard LEGO et alléguaient que la fabrication et la vente des blocs de construction « Micro » MEGA BLOKS de la société constituait une concurrence déloyale en vertu de la Loi sur les marques de commerce. Le 20 juin 2002, LEGO a porté la décision en appel auprès de la Cour fédérale d'appel. La société et ses conseillers juridiques sont d'avis qu'il est peu probable que la réclamation envers la société soit reçue.

14. Engagements et éventualités (suite)

- b) La société est également défenderesse dans d'autres causes survenant dans le cours normal de ses activités. La société est d'avis que la conclusion de toute cause individuelle ou de l'ensemble de telles causes n'aura aucune incidence importante négative sur les activités de la société, sur sa situation financière ou sur ses résultats d'exploitation.
- c) La société a conclu des contrats de location-exploitation pour des locaux qu'elle occupe pour un montant de 25 577 000 \$, aux termes desquels les loyers annuels minimaux (excluant certains frais d'occupation) à payer pour les cinq prochaines années s'établissent comme suit :

| | |
|------|----------|
| 2003 | 2 616 \$ |
| 2004 | 2 884 |
| 2005 | 2 911 |
| 2006 | 2 914 |
| 2007 | 3 055 |

- d) Relativement à une entente avec Investissement Québec, un montant total de 3 900 000 \$ CA sera octroyé à la société sur une période de trois ans. Cette subvention est conditionnelle à l'acquisition d'un certain nombre d'immobilisations et à la création et au maintien d'un certain nombre d'emplois pour une période de cinq ans. Au cours de l'exercice, la société a reçu une subvention d'un montant de 498 000 \$ pour l'acquisition de certaines immobilisations qui a été portée en réduction des immobilisations. En 2001, la société a reçu une subvention de 525 000 \$ visant des immobilisations de même que la création d'emplois. Une tranche équivalant à 80 % de la subvention reçue en 2001 a été portée en réduction des immobilisations. La tranche résiduelle de la subvention sera comptabilisée dans les résultats lorsque les conditions auront été remplies (voir note 2).
- e) Au 31 décembre 2002, la société avait des lettres de garantie en cours d'un montant de 1 161 000 \$ (1 007 000 \$ en 2001) relatives à des cautionnements financiers émis dans le cours normal de ses activités. Ces garanties sont émises sous des facilités disponibles à la société à diverses institutions financières.

15. Information sectorielle

La société fait des affaires uniquement dans le secteur de la fabrication et de la distribution de jouets.

Principaux clients et revenus par emplacement géographique :

- a) Les produits d'exploitation nets conclus avec les deux clients principaux de la société se sont élevés à 50,3 millions \$ (35,0 millions \$ en 2001) et 33,6 millions \$ (26,0 millions \$ en 2001).
- b) Les produits d'exploitation nets sont répartis entre les pays selon la provenance des clients :

| | 2002 | 2001 |
|-------------|-------------------|-------------------|
| Canada | 13 445 \$ | 9 708 \$ |
| États-Unis | 118 715 | 103 062 |
| Autres pays | 56 647 | 37 273 |
| | 188 807 \$ | 150 043 \$ |

Les immobilisations sont classées en fonction de leur emplacement :

| | 2002 | 2001 |
|-------------|------------------|------------------|
| Canada | 30 072 \$ | 26 853 \$ |
| Autres pays | 246 | 165 |
| | 30 318 \$ | 27 018 \$ |

Administrateurs, dirigeants et haute direction

Administrateurs

Victor J. Bertrand
Président du conseil
Mega Bloks inc.

Marc Bertrand
Président et chef de la direction
Mega Bloks inc.

Vic Bertrand
Vice-président exécutif et chef de l'exploitation
Mega Bloks inc.

Michel Coutu
Président et chef de la direction
Jean Coutu Group (PJC) USA, Inc.

Jean-Guy Desjardins
Chef de la direction
Fiera Capital inc.

David I. Foley
Cadre du groupe des souscriptions privées
de The Blackstone Group

Howard A. Lipson
Cadre du groupe des souscriptions privées
de The Blackstone Group

Peter T. Main
Ancien vice-président à la direction
Nintendo of America Inc.

Anjan Mukherjee
Cadre du groupe des souscriptions privées
de The Blackstone Group

Dirigeants et haute direction

Marc Bertrand
Président et chef de la direction

Vic Bertrand
Vice-président exécutif et chef de l'exploitation

Alain Tanguay
Vice-président et chef de la direction financière

Brahm Segal
Vice-président – Affaires corporatives et secrétaire

Drew Stevenson
Vice-président – Ventes, Amérique du Nord

Gerardo Yopez Reyna
Vice-président – Ventes internationales

Jean-François Albert
Vice-président – Ressources humaines

Yvon Barbeau
Vice-président – Chaîne d'approvisionnement

Daniel Bourgeois
Vice-président – Gestion de produits

Sylvain Duval
Vice-président – Fabrication

Alain Pilon
Vice-président – Développement de produits et ingénierie

Collection préscolaire





Collection Micro



Renseignements aux actionnaires

Siège social

4505, rue Hickmore
Montréal (Québec)
Canada H4T 1K4
Tél. : 514.333.5555
Télééc. : 514.333.4470

Inscription boursière

Bourse de Toronto
Symbole : MB

Actions en circulation

26 881 061 actions ordinaires
(au 31 décembre 2002)

Performance du titre au cours de l'exercice 2002

Haut : 24,30 \$ CA
Bas : 16,00 \$ CA
Fermeture : 23,50 \$ CA
Volume moyen par jour : 53 009 actions

Agent des transferts et agent comptable des registres

Compagnie Trust CIBC Mellon
1-800-387-0825

Vérificateurs

Deloitte & Touche, s.r.l.

Relations avec les investisseurs

Pour des renseignements supplémentaires sur la société, des copies additionnelles de ce rapport ou d'autres informations financières, veuillez communiquer avec :

Brahm Segal
514.333.3339 poste 434

Eric Phaneuf
514.333.3339 poste 745

Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à l'adresse info_invest@megabloks.com ou en visitant notre site Internet à l'adresse www.megabloks.com.

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Le jeudi 1^{er} mai 2003, à 10 h
Hôtel Omni Mont-Royal
Salon des Saisons
1050, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)

Ce rapport annuel est disponible sur notre site Web à l'adresse www.megabloks.com.

Mega Bloks' 2002 Annual Report is also available in English.





Imprimé au Canada

MEGA BLOKS, le logo MEGA BLOKS et PROBUILDER sont des marques enregistrées de Mega Bloks inc.
Toutes les autres marques de commerce mentionnées dans ce document qui réfèrent aux produits de
Mega Bloks inc. sont la propriété de la Société ou de tierces parties qui en permettent l'utilisation sous licence.

© 2003, MEGA BLOKS INC.



Construction Création Apprentissage™